



RAPPORT 2019



Les associés



Table des matières

I.	Introduction ..	4
II	Les Activités 2019.....	7
A.	Département Santé	8
1.	Service à destination des Maisons de Repos et de Soins	11
2.	Service à destination des hôpitaux	14
B.	Département Enfance et Hors Foyer	17
1.	Service à destination des écoles	20
2.	Service à destination des centres de vacances	34
3.	Service à destination des milieux d'accueil (crèches, préguardiennats)	35
4.	Service à destination des Restaurants Hors Foyer	38
5.	Traiteur	39
6.	Divers	39
7.	Cellule Qualité & Hygiène	40
III.	Rapport du Service Social Scolaire - Ville de Bruxelles.....	43
IV.	Département du Personnel	58
V.	Ordonnance	63
VI.	Rapport Comptes 2019	70
VII.	Comptes Annuels 2019 - Schéma complet BNB	78
VIII.	Rapport Commissaire aux Comptes.....	118

I. Introduction



Réunions des organes de gestion

Les organes de gestion

Durant l'année 2019, se sont réunis 13 Conseils d'Administration et 3 Assemblées Générales.

Les sujets pris en compte par le Conseil d'Administration traitent de la gestion du personnel, des marchés publics, du budget, de la présentation des comptes, mais aussi d'orientations stratégiques et d'actes administratifs.

Événements marquants en 2019

Lors des Assemblées Générales des 24 juin et 02 septembre 2019 les instances (Assemblée générale et Conseil d'administration) ont été renouvelées.

Le Conseil d'Administration du 2 septembre 2019 a désigné Monsieur Benoit HELLINGS comme Président et Madame Faouzia HARICHE comme Vice-Présidente de l'association.

Nous remercions Madame Faouzia HARICHE pour sa Présidence depuis le 23 avril 2008.

Lors de la même Assemblée Générale du 2 septembre 2019, le règlement des rémunérations a été adopté et ce conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur l'exécution de l'article 5 de l'ordonnance du 12 janvier 2006 relative à la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois du 7 septembre 2017, publié au Moniteur Belge le 20 septembre 2017.

En séance du 10 décembre 2019, le Conseil d'Administration a adopté les axes stratégiques pour les 6 prochaines années.

Les Axes d'orientations stratégiques sont un engagement vers :

- Une entreprise publique qui propose un service et des produits « Good Food »
- Une entreprise publique qui fait de l'alimentation un outil de santé publique
- Une entreprise publique « Eco-Dynamique »
- Une entreprise publique qui garantit l'accessibilité à une alimentation saine
- Une entreprise publique qui développe un modèle de gouvernance agile
- Une entreprise publique qui se donne les moyens de ses ambitions et le fait savoir

Les Comités d'Utilisateurs

Département Santé

- ☐ *Comité des Utilisateurs Hospitaliers*
Durant l'année 2019, nous avons tenu 6 réunions.
- ☐ *Comité de Restauration*
Durant l'année 2019, nous avons tenu 8 réunions.
- ☐ *Comité des Utilisateurs Maisons de Repos*
Durant l'année 2019, nous avons tenu 6 réunions.
- ☐ *Comité de Dégustation avec participation des équipes hospitalières*
Durant l'année 2019, nous avons tenu 4 séances sur le CHU Saint-Pierre et 95 séances sur le CHU Brugmann.

En dehors des Comités qui sont instaurés, plusieurs réunions sont organisées avec les représentants des différents hôpitaux et maisons de repos dans le cadre du développement des projets.

Département Enfance

Des rencontres régulières avec les représentants des associés sont organisées afin de nous entretenir sur la prestation que nous proposons.

II. Les Activités 2019



L'activité de l'association est toujours basée sur deux départements :



Département SANTÉ

- Hôpitaux
- Maisons de repos
- Portage à domicile
- Centralisation des couverts
- Régénération repas
- Livraisons de denrées dans les unités

Département ENFANCE

- Écoles
- Mileux d'accueil
- Centres de vacances
- Restaurants d'entreprise
- Livraisons de denrées dans les écoles, crèches et services administratifs
- Traiteur

A. Département « Santé »

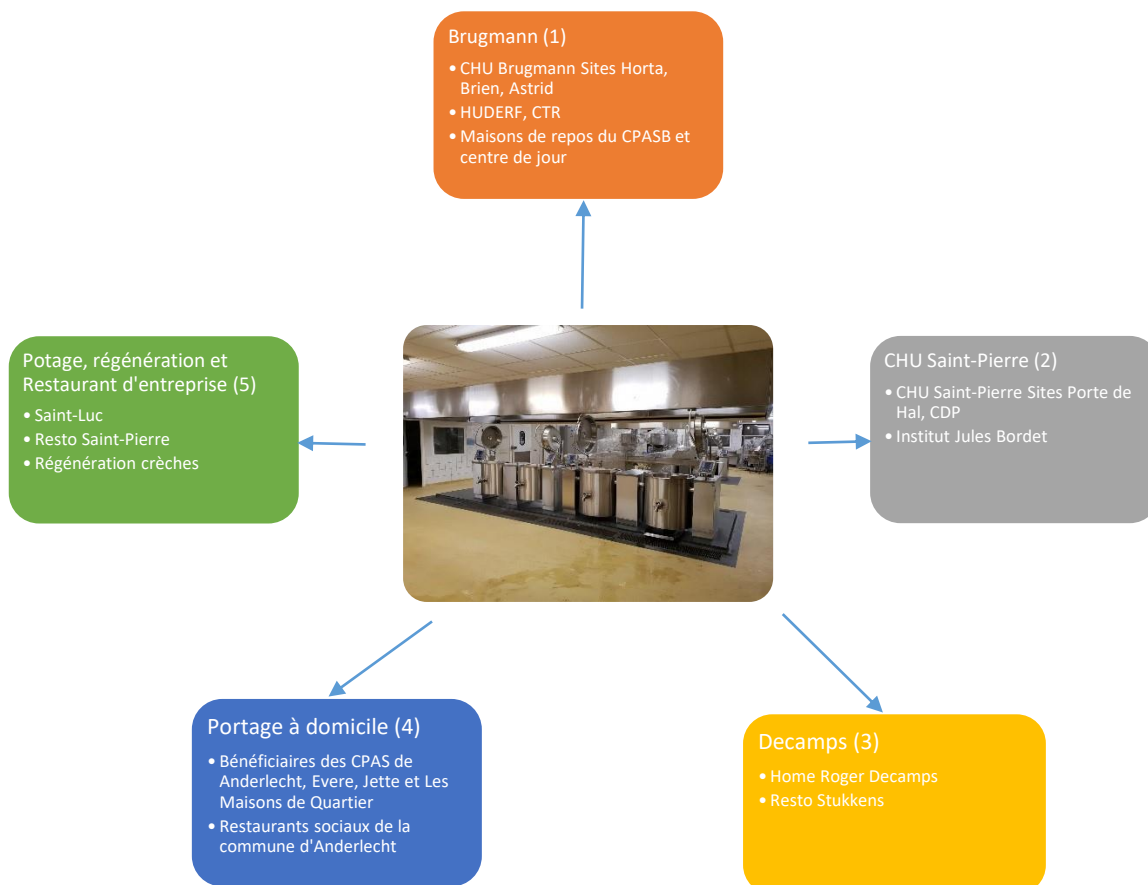
Notre site de Brugmann est le centre du département. Le site de Brugmann produit les repas du midi et du soir pour l'ensemble des hôpitaux et des 6 maisons de repos (CPAS de Bruxelles et d'Evere) ce qui représente plus de 775.000 repas midi et soir. Au niveau de l'assemblage des plateaux, notre site de Brugmann assure l'assemblage de 1.500.000 plateaux repas à destination des convives. Sur le site de Saint-Pierre, plus de 650.000 plateaux repas ont été assemblés.

Pour mémoire, notre prestation « Journée Alimentaire » (J.A.) correspond à un petit-déjeuner (comptabilisé à 22 %), un dîner (comptabilisé à 44 %) et un souper (comptabilisé à 34 %).

D'autres activités comme la livraison de denrées aux unités ou maisons de repos sont assurées par nos services, ce que nous identifions comme « ventes directes » (prix d'achat + *fee* couvrant les différentes charges).

Il est important de rappeler que notre volume de Journées Alimentaires est totalement dépendant du taux d'occupation dans les hôpitaux et maisons de repos.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir une vision rapide des différentes prestations effectuées à partir de Brugmann.



La cuisine centrale de Brugmann assure la préparation du plat principal du midi, potage et souper pour l'ensemble des destinataires ci-dessous avec les spécificités sur les sites :

- (1) Sur le **site de Brugmann** (hors préparation des repas) l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites du CHU Brugmann (Horta, Brien et Astrid) ainsi que pour l'HUDERF, CTR et les résidents des maisons de repos du CPAS de Bruxelles (Résidences Sainte-Gertrude, Ursulines, Heysel et Églantines)
 - ✓ De la prestation en vrac pour la Maison Vésale du CPAS de Bruxelles
 - ✓ Du transport vers Brien, Astrid et les maisons de repos du CPAS de Bruxelles
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents
- (2) Sur le **site de Saint-Pierre** l'équipe assure la gestion :
 - ✓ Du petit-déjeuner
 - ✓ Du montage du plateau repas (matin, midi et soir) pour l'ensemble des patients des sites CHU Saint-Pierre (Sites Porte de Hal et César de Pape) et de l'Institut Jules Bordet.
 - ✓ Du transport vers César de Pape

- ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.
- (3) Sur le **site de Decamps** l'équipe assure la gestion :
- ✓ Du petit-déjeuner et tartinage
 - ✓ De la régénération des repas du midi et du tartinage du souper ainsi que du montage du plateau repas pour les résidents en chambre
 - ✓ De la régénération des restaurants du 'Home' et 'Stukkens'
 - ✓ Du traitement de la vaisselle des plateaux repas des patients et résidents.
- (4) Préparation et portionnement des repas à destination du portage à domicile des bénéficiaires des **CPAS d'Anderlecht, Evere et Jette** ainsi que pour les **Maisons de Quartier** et des **restaurants sociaux de la commune d'Anderlecht**.
- (5) Préparation et livraison du potage pour les **Cliniques Universitaires Saint-Luc** (en portionnement individuel et en vrac), régénération des repas à destination des **milieux d'accueil (Ville de Bruxelles et Jette)**.

1. Service à destination des Maisons de Repos et de Soins

Depuis 2018, une diététicienne est présente une fois par semaine sur chacune des maisons de repos du CPAS de Bruxelles et d'Evere afin d'assurer le suivi alimentaire des résidents.

Sur les maisons de repos du CPAS d'Anderlecht et Jette, un diététicien est présent chaque jour.

Au niveau alimentaire :

- Nous proposons une approche diététique comprenant les contraintes diététiques (diabétique,...) et des textures spécifiques (mou, moulu,...) ;
- Nous maintenons l'offre de la « carte » pour le second menu avec changement mensuel ;
- Nous avons poursuivi l'activité « animation » une fois par mois à destination des Maisons de Repos.

Nos destinataires :

 - Résidence Sainte-Gertrude - Résidence des Ursulines - Résidence G-Heysel - Résidence des Eglantines - Maison Vésale - Centre du jour Delta	 - Home Roger Decamps - Restaurant Stukkens - Restaurant du Home	 - Home Vanhellemont - Centre du Jour Soleil d'Automne	 - Home Centre IRIS
---	---	---	--

Le service en chiffres

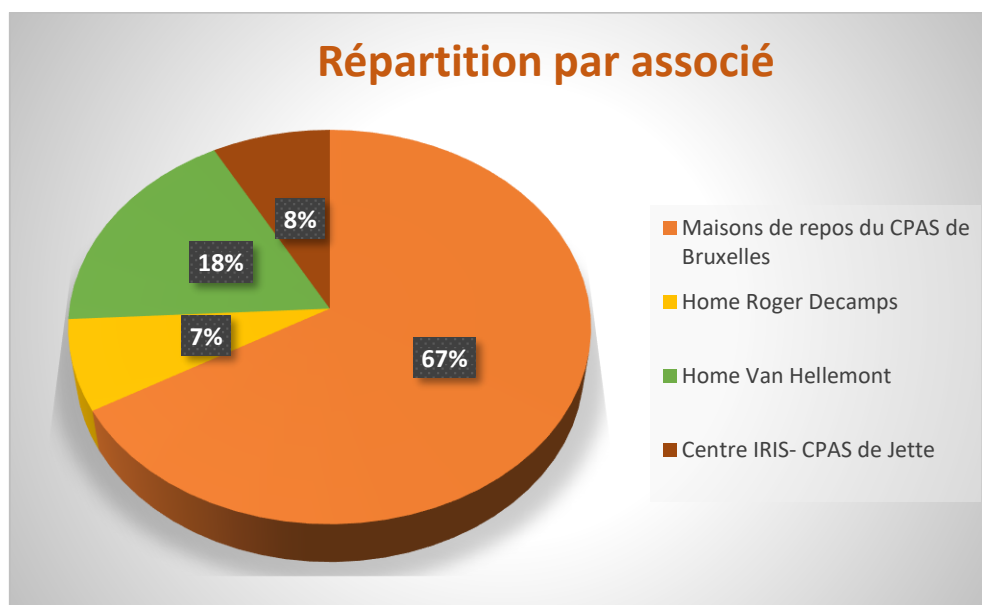
Durant l'année 2019, 355.384 Journées Alimentaires ou « J.A. » ont été préparées, portionnées et livrées pour les résidents des maisons de repos, contre 363.328 Journées Alimentaires en 2018.

Le volume de Journées Alimentaires a diminué de 2,19 %.

La répartition entre les établissements peut être faite comme suit :

CPAS - Maisons de Repos		2018	2019	Évolution 2018/2019
CPAS Bruxelles	Résidence des Églantines	65.666	64.516	-1,75%
	Aux Ursulines	44.897	43.932	-2,15%
	Centre Heysel-G. Brugmann	41.949	42.021	0,17%
	Résidence Sainte-Gertrude	54.703	50.748	-7,23%
	Maison Vésale	33.195	35.902	8,15%
<i>Sous-Total Maisons de Repos du CPAS de Bruxelles</i>		<i>240.410</i>	<i>237.119</i>	<i>-1,37%</i>
CPAS Evere	Home Roger Decamps	27.969	26.417	-5,55%
CPAS Anderlecht	Home Van Hellemont	64.518	63.435	-1,68%
CPAS Jette	Centre IRIS	30.430	28.413	-6,63%
TOTAL GENERAL :		363.328	355.384	-2,19%

La moyenne journalière en 2019 s'est élevée à 974 J.A., contre 995 J.A. en 2018.



Au niveau des activités à destination des maisons de repos, nous constatons pour le CPAS :

- de la **Ville de Bruxelles** que le volume global sur les activités diminue de 1,37% (-0,64% en 2018). La diminution la plus marquante s'observe à la Résidence Sainte-Gertrude (-7,23%).
Au niveau des prestations à la Maison Vésale, nous constatons une nette augmentation de l'activité (8,15%).
- d'**Evere**, une diminution de l'activité de 5,55 % (augmentation en 2018 de 0,58%) ;
- d'**Anderlecht**, une diminution de l'activité de 1,68 % (augmentation en 2018 de 1%) ;
- de **Jette**, une forte baisse de l'activité de l'ordre de 6,63 % (augmentation de 1,61% en 2018).

À ces activités, il y a également lieu d'ajouter les prestations suivantes :

- Centre de jour Delta (CPAS de Bruxelles) :
3.952 repas du midi en 2019, contre 4.302 repas en 2018 ;
- Centre de Jour Le Soleil d'Automne (à partir du Home Vanhellemont) :
3.501 repas du midi en 2019 contre 3.686 repas en 2018 ;
- Resto Stuckens et Home 3.010 repas (uniquement le midi) contre 2.943 en 2018.

2. Service à destination des hôpitaux

Les menus sont proposés par cycle de quatre semaines et sont renouvelés deux fois par an : le cycle « Automne-Hiver » et le cycle « Printemps-Été » et ce, en concertation avec les équipes diététiques hospitalières lors des différents Comités de Restauration.

Notons que l'offre alimentaire proposée sur le CHU Saint-Pierre, site César de Paepe, correspond au menu MRS et ce à la demande de la direction du CHU Saint-Pierre.

Les établissements délivrés sont :

- Site Horta de l'hôpital Brugmann
- Site Brien de l'hôpital Brugmann
- Site Astrid de l'hôpital Brugmann
- L'Hôpital Saint-Pierre, site Porte de Hal
- L'Hôpital Saint-Pierre, site César de Paepe (C.D.P.)
- L'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (H.U.D.E.R.F.)
- L'Institut Jules Bordet
- Le Centre de Traumatologie et de Réadaptation (C.T.R.)

Activités annexes :

- Dotations diverses pour les unités et services des différents hôpitaux
- Collations (pains et sandwiches) pour les plaines de vacances de Jette
- Portage à domicile à destination de la Ville de Bruxelles et des bénéficiaires des CPAS d'Anderlecht, Jette et Evere
- Potage à destination des Cliniques Universitaires Saint-Luc
- Restaurants Sociaux d'Anderlecht



Logo du portage à domicile

Le service en chiffres

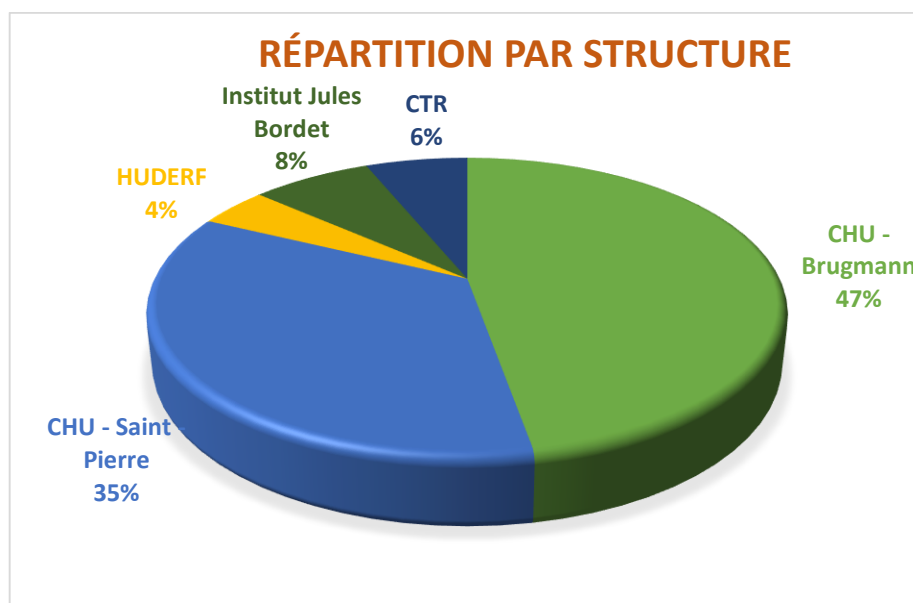
Durant l'année 2019, 514.214 Journées Alimentaires ont été préparées, portionnées et livrées contre 525.763 en 2018, soit une réduction du volume de 2,20 % par rapport à 2018.

La répartition entre les différents sites est la suivante :

Hôpitaux (J.A.)	2018	2019	Évolution 2018/2019
CHU - Brugmann (site Horta)	171.400	162.955	-4,93%
CHU - Brugmann (site Brien)	33.056	34.651	4,83%
CHU - Brugmann (site Astrid)	45.645	45.061	-1,28%
CHU - Saint-Pierre (site Porte de Hal)	131.491	130.724	-0,58%
CHU - Saint-Pierre (site César de Paepe)	52.631	49.030	-6,84%
HUDERF	24.587	22.034	-10,38%
Institut Jules Bordet	35.173	37.713	7,22%
CTR	31.780	32.046	0,84%
TOTAL:	525.763	514.214	-2,20%

La moyenne journalière en 2019 s'est élevée à 1.409 J.A. contre 1.440 J.A. en 2018.

Nous avons perdu 11.549 J.A. en 2019. Le volume total des journées alimentaires du CHU Brugmann (site Brien), de l'Institut Jules Bordet et du CTR progresse en 2019. Les diminutions les plus importantes sont sur le site Horta du CHU Brugmann (-8445 JA), le site César de Paepe du CHU Saint-Pierre (-3600 JA) et l'HUDERF (-2553 JA).



Nous avons également poursuivi les activités annexes suivantes :

Destinataires	2018	2019	Évolution 2018/2019
Potage Saint Luc - cups	276.126	268.948	-2,60%
Potage Saint Luc - poches de 5l	1.098	306	-72,13%

Restaurants sociaux d'Anderlecht	2018	2019	Évolution 2018/2019
	35.911	36.489	2%



Restaurant du Peterbos

Portage à domicile bénéficiaires du :	2018	2019	Évolution 2018/2019
CPAS de Bruxelles par l'intermédiaire des Maisons de quartier	24.690	12.391	-50%
CPAS de Jette	24.029	21.419	-11%
CPAS d'Evere	3.366	4.415	31%
CPAS d'Anderlecht	10.253	18.984	85%
TOTAL	62.338	57.209	-8%

Service Restaurant à destination du personnel de Saint-Pierre :

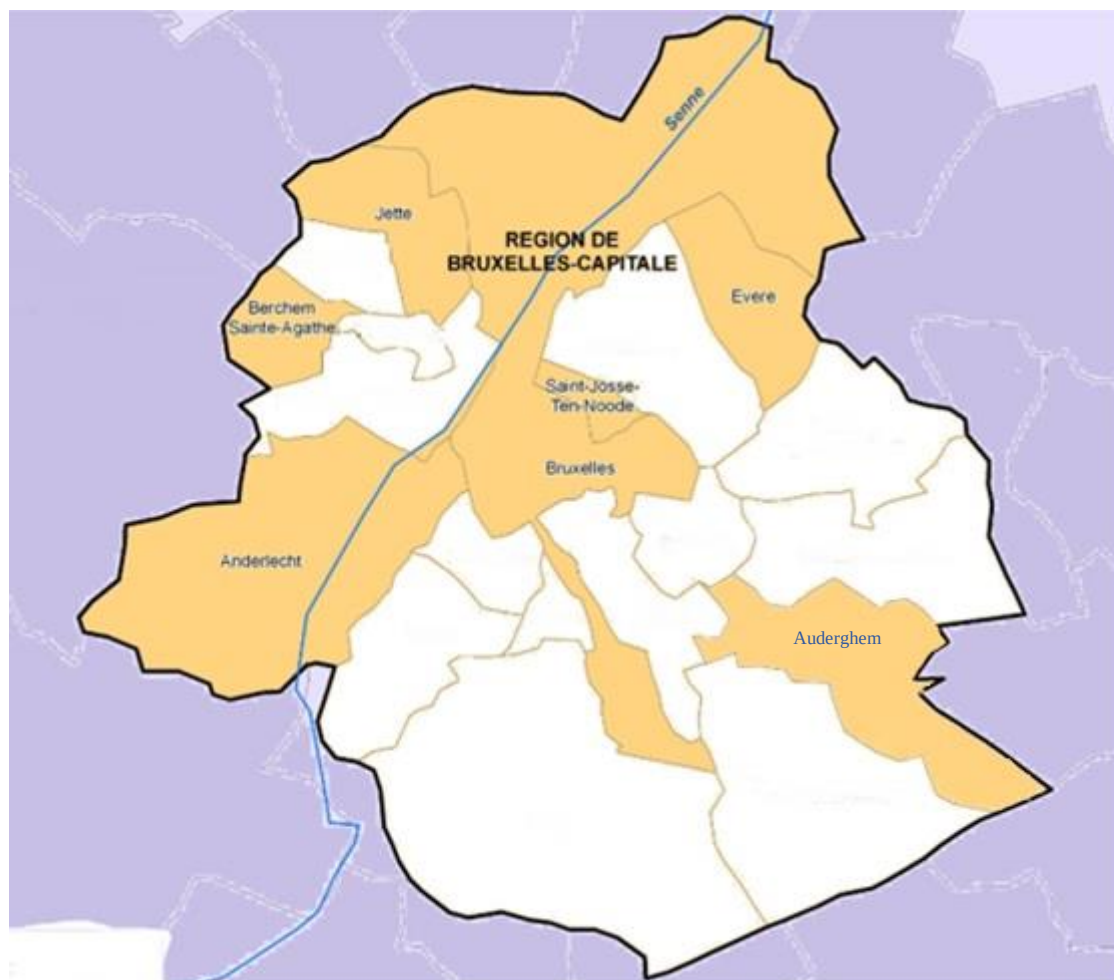
Restaurant Hospitalier	2018	2019
Saint-Pierre	195.014,62 €	243.900,26 €

B. Département « Enfance et Hors Foyer »

L'activité principale de la cuisine centrale d'Haren est destinée au scolaire avec plus d'un million de repas préparés et livrés par an.

L'activité scolaire couvre 37% du territoire de la Région Bruxelloise.

Associés bénéficiant des prestations :



Exemple de menus distribués aux parents :

MENUS SEPTEMBER 2019

ZORGLUB

Het nieuwste album (oktober 2019)

Smakelijk!

LES CUISINES BRUXELLOISES

DE BRUSSELSE KEUKENS

Arthur Maesstraat 129, 1130 Brussels
Tel. 02/545.13.87
www.debrusselsekeukens.be

WOENSDAG 11-09-19

VEGETARISCHE MENU

Broccolirump:

- Vegetarische bijlagen
- Schotel met wortel en ui
- Tomatensaus
- De Vochter met gember
- Fruit

DONDERDAG 12-09-19

Pompoensop:

- Geroosterd witte bonen
- Maïs
- Ajappurasa
- Kurumaardappelen
- Bitterste wafel met aardbeien

VRIJDAG 13-09-19

Tomatensop met basilicum

- Koolsteut MSC
- Geroosterde wortel met kuruma
- Courgettesaus met pijn
- Koolsteut met witte bonen
- Schotel met wortel en ui

DINSdag 10-09-19

VEGETARISCHE MENU

ONDERE KOUDE SCHOTEL

Champignonsor:

- Felafel en geroosterde witte bonen
- Kiwi met feta
- Geroosterd
- Kuruma

DONDERDAG 19-09-19

Groentensop**

- Kuruma
- Koolsteut MSC
- Geroosterde wortel met kuruma
- Nieuw aardappelen
- Risotto

MAANDAG 16-09-19

Bleekvoorschot:

- Kipfilet
- Geroosterde wortel met kuruma
- Environ op Finesse witte bonen
- Risotto
- Fruit

WOENSDAG 18-09-19

Venkelsoep I

- Rundvlees
- Saus met kuruma
- Mix salade met dressing
- De Vochter met gember
- Hortengroen aardappelen
- Fruit

VRIJDAG 20-09-19

Courgettesoep I

- Zalm
- Kuruma
- Geroosterd
- Bitterste wafel met aardbeien
- Fruit

DINSdag 24-09-19

VEGETARISCHE MENU

Pasta:

- Vegetarische
- Wortel met kuruma
- Pompoensaus met kuruma
- Risotto
- Kuruma

WOENSDAG 25-09-19

Wortelsoep:

- Varenstengels
- Kuruma
- Geroosterde wortel met kuruma
- Bleekvoorschot
- Nieuw aardappelen
- Fruit

DONDERDAG 26-09-19

Kervelsoep:

- Kuruma
- Kipfilet met champignons
- Risotto
- Pasta met kuruma
- Fruit

VRIJDAG 27-09-19

Koolsteutsoep

- Kuruma
- Geroosterde wortel met kuruma
- Sinatra
- Pasta met kuruma
- Fruit

MAANDAG 30-09-19

Tomatensop:

- Kuruma
- Geroosterde wortel met kuruma
- Finesse-Tomaten
- Nieuw aardappelen
- Fruit

Jacques Kervel met meso
27% van de Franse
waarde van de aardappelen
in de kookboekjes van de
IBB-BIO-33.

DUPUIS

www.dupuis.be

Er kunnen wijzigingen in de voorgedrukte menu's worden aangebracht. Wij blijven altijd zeer open voor suggesties en opmerkingen.
Om de aanwezige allergenen in onze menu's te kennen, wordt u verzocht naar de aangegeven nummering bij de menu's en de legende verwijst u op de achterzijde.

MENUS DÉCEMBRE 2019

CÉDRIC

Nouvel album

Bon appétit !

LES CUISINES BRUXELLOISES

DE BRUSSELE KEUKENS

Rue Arthur Maes 129, 1130 Bruxelles
Tél. 02/545 13.87
www.lescuisinesbruxelloises.be

Légende
FT = Farfadé
LC = bonbon chaud
LT = bonbon froid
MSC = pêche durable
* adapté sans viande de porc
** carotte, céleri, haricot, chou-fleur, petits pois, pois chiches

Des modifications peuvent intervenir dans les menus en fonction des disponibilités et des adaptations nécessaires.
Pour connaître les allergènes présents dans nos menus, nous vous recommandons d'adresser à l'attention de la personne en charge du service à table la demande d'information étant reprise au verso.

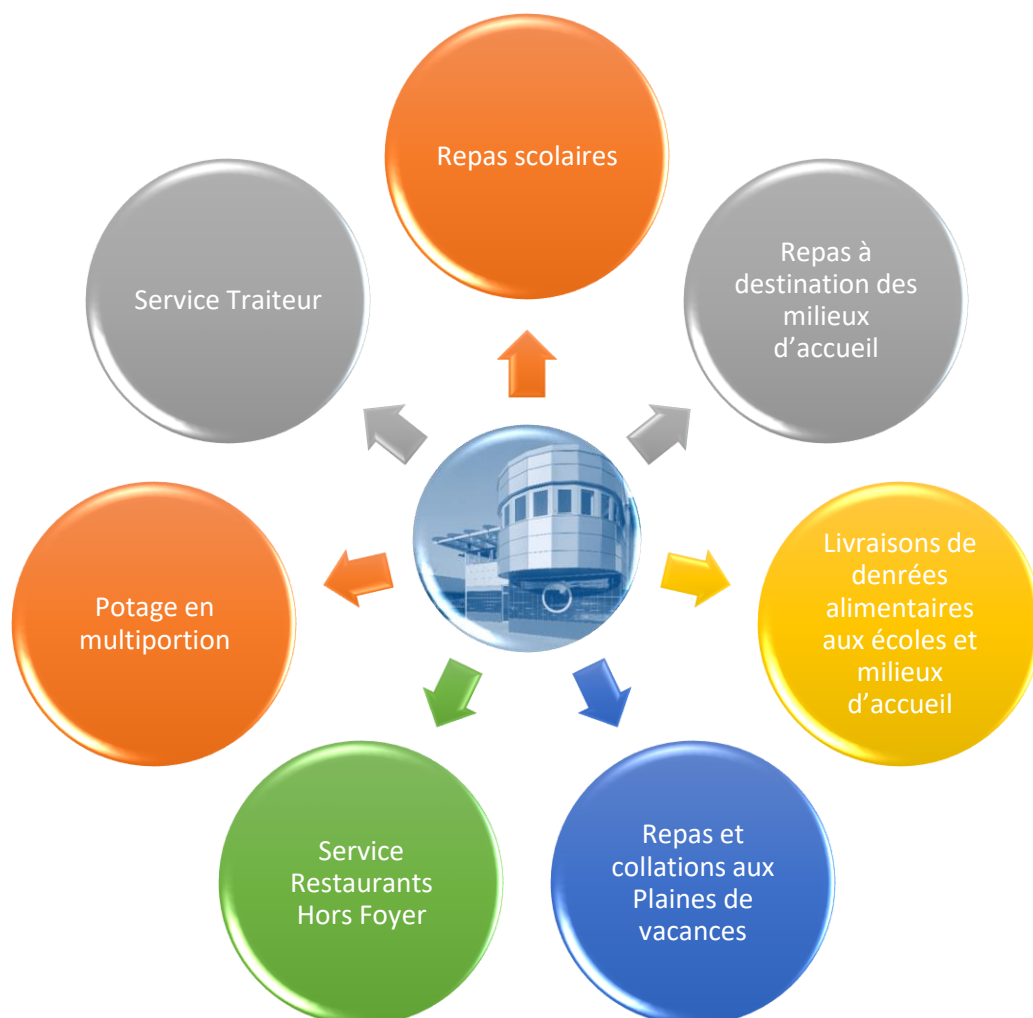
LUNDI 02-12-19	MARDI 03-12-19	MERCREDI 04-12-19	JEUDI 05-12-19	VENDREDI 06-12-19
Potage potiron → Filet de dinde → Coulis de chou-fleur 1.10€ Petits pois à la française 1.10€ Purée → Fruit	MENU VÉGÉTARIEN → Potage épinardi → Haricots rouges à l'indienne 1.10€ Riz → Bûche aux yaourts aux fraises 1.10€	Potage chicoua → Saucisse de campagne 1.10€ → "Chips" de volaille Coulis de carottes 1.10€ → Chou rouge aux pommes Pommes de terre nature → Fruit	Potage aux légumes** → Saucisse d'agneau 1.10€ → Pâtes 1.10€ → Fromage blanc nature → Fruit	SANT NICHOLAS → Potage breccoli → Fish sticks 1.10€ → Cajou 1.10€ → Purée de potiron 1.10€ → Spécialité de Saint Nicolas 1.10€
LUNDI 09-12-19 → Potage carotte → Escalope de volaille Coulis de potiron 1.10€ Haricots portugais 1.10€ Purée → Yaourt brassé aux fruits 1.10€	MARDI 10-12-19 → MENU VÉGÉTARIEN → Potage potiron → Mijot de bœuf aux légumes 1.10€ → Pâtes complètes 1.10€ → Fruit	MERCREDI 11-12-19 → Potage tomate → Hamburger de bœuf Coulis de patate 1.10€ → Chou de Bruxelles Pommes de terre nature → Pudding vanille 1.10€	JEUDI 12-12-19 → Potage céleri-rave → Soufflé au veau Coulis de chou-fleur 1.10€ → Champignons à la crème 1.10€ → Rostis 1.10€ → Fruit	VENDREDI 13-12-19 → Potage champignon → Marrons Coulis de tomates 1.10€ → Pois chiches 1.10€ → Petits saucis aux fruits 1.10€
LUNDI 16-12-19 → Potage cresson 1.10€ → Filet de poulet Coulis de carotte 1.10€ → Pêche de brucelles 1.10€ → Fruit	MARDI 17-12-19 → MENU VÉGÉTARIEN → Potage aux légumes** → Macaroni → Sauce bolognaise au quorn 1.10€ → Riz 1.10€ → Yaourt au sucre de canne 1.10€	MERCREDI 18-12-19 → JOURNÉE BO → Potage Pommes → Rôti de porc → "Saucisses" de volaille Coulis de chou-fleur 1.10€ → Carottes au thym → Pommes de terre nature → Fruit	JEUDI 19-12-19 → Potage breccoli → Cajou 1.10€ Coulis de épinards 1.10€ → Nix légumes wok 1.10€ → Riz au lait 1.10€	VENDREDI 20-12-19 → MENU DE FÊTE → Potage potiron → Croustillant de volaille 1.10€ → Compote aux amandes 1.10€ → Pommes Duchesse 1.10€ → Dessert spécial 1.10€

50 % au minimum par an de la valeur financière de nos achats, hors viande et poisson, provient de l'agriculture biologique (BIO 100 %).

DUPUIS

Livraison gratuite à domicile

Le département Enfance et Hors Foyer est réparti en plusieurs services :



1. Service à destination des écoles

L'activité principale du site de Haren est la préparation et la livraison du repas du midi aux écoles communales et libres situées sur le territoire de la Ville de Bruxelles mais aussi aux écoles des communes de Saint-Josse-ten-Noode (et libre), Evere, Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht et depuis le 7 janvier 2019, les écoles communales de la commune d'Auderghem.

Durant l'année 2019, l'équipe de notre cuisine centrale scolaire a préparé 1.283.459 repas à destination des enfants des écoles contre 1.123.456 en 2018 soit une progression de plus de 14% sur une année.

Cela correspond à une moyenne de 7.746 repas par jour livrés sur 154 lieux (en y intégrant le mercredi où il y a moins de repas).



Le système d'encaissement du prix du repas auprès des parents est assuré par l'Association pour l'ensemble des communes et une majorité des écoles libres.

Durant la période du 12 au 25 mars 2019, nous avons lancé une enquête sur nos prestations scolaires auprès de plus de 10.000 parents et enfants.

Le retour est le suivant :

Nombre d'enfants inscrit et ayant consommé au moins un repas durant l'année scolaire 2018/2019. Correspond à autant de formulaire envoyé (FR et NL)	Questionnaire	Nombre de réponses	Taux de participation
10.617 (en 2015/2016 : 8.877 formulaires)	Enfant	2.977 (2.252)	28,04% (25,4%)
	Parent	3.285 (2257)	30,94% (25,04%)

Le rapport et résultat a été présenté au Conseil d'Administration en sa séance du 20 janvier 2020.

L'activité du service ne s'arrête pas uniquement à la prestation du repas puisque les écoles commandent aussi les collations du matin et de l'après-midi.

Par ailleurs, depuis 2011, nous proposons le « **Potage pour tous** » dans les écoles de la Ville de Bruxelles, section primaire et maternelle, en liaison froide, distribué durant la « pause de dix heures » en période hivernale (du 7 janvier au 25 février 2019 et du 25 novembre au 16 décembre 2019). Cela représente 55 établissements (y compris l'école Robert Dubois) soit plus de 15.300 enfants par jour, représentant plus de 2000 litres de potage/jour. Notons que le potage est offert aux enfants par l'Association et la Ville de Bruxelles.



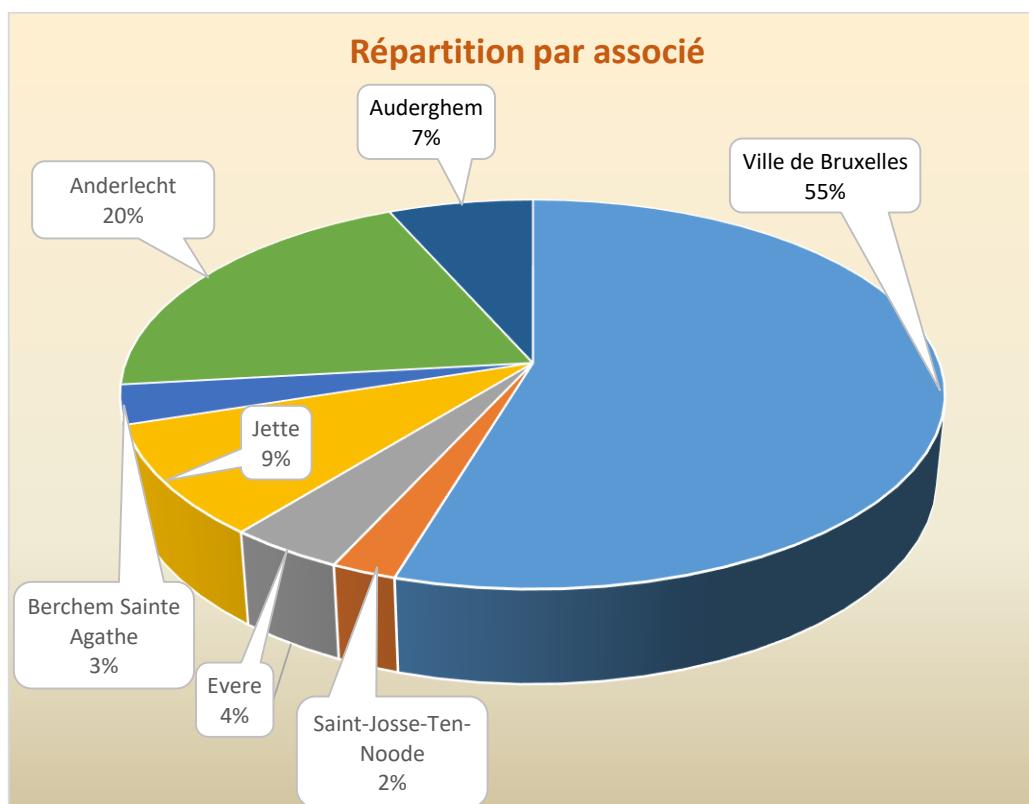
Le Service en chiffres

Durant l'année 2019, 1.283.459 repas ont été fournis aux différentes écoles contre 1.223.456 en 2018. Ci-dessous, le détail du volume repas par commune :

	VILLE DE BRUXELLES *		SAINT-JOSSE-TEN-NOODE *		EVERE		JETTE		BERCHEM-SAINT-AGATHE		ANDERLECHT		AUDERGHEM	TOTAL	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2019	2018	2019
Volume repas	647.116	699.650	26.529	31.188	52.615	50.154	120.866	117.902	40.866	41.609	235.464	258.320	84.636	1.123.456	1.283.459
Nombre de jours de livraison	165	165	165	167	167	165	165	166	165	166	165	167	167		
Moyenne journalière	3.922	4.240	161	186,7545	315	304	733	710	248	251	1.427	1547	507	6.806	7.746

(*) y compris les écoles communales et libres

Répartition du volume par associé :



❖ Écoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles

Durant l'année 2019, 699.650 repas ont été fournis aux écoles contre 647.116 en 2018.

Au niveau des repas à destination des écoles de la Ville de Bruxelles et du réseau libre situé sur le territoire de la Ville, des tarifications spécifiques, allant jusqu'à la gratuité, sont d'application grâce à l'intervention de la Ville de Bruxelles et de son CPAS.

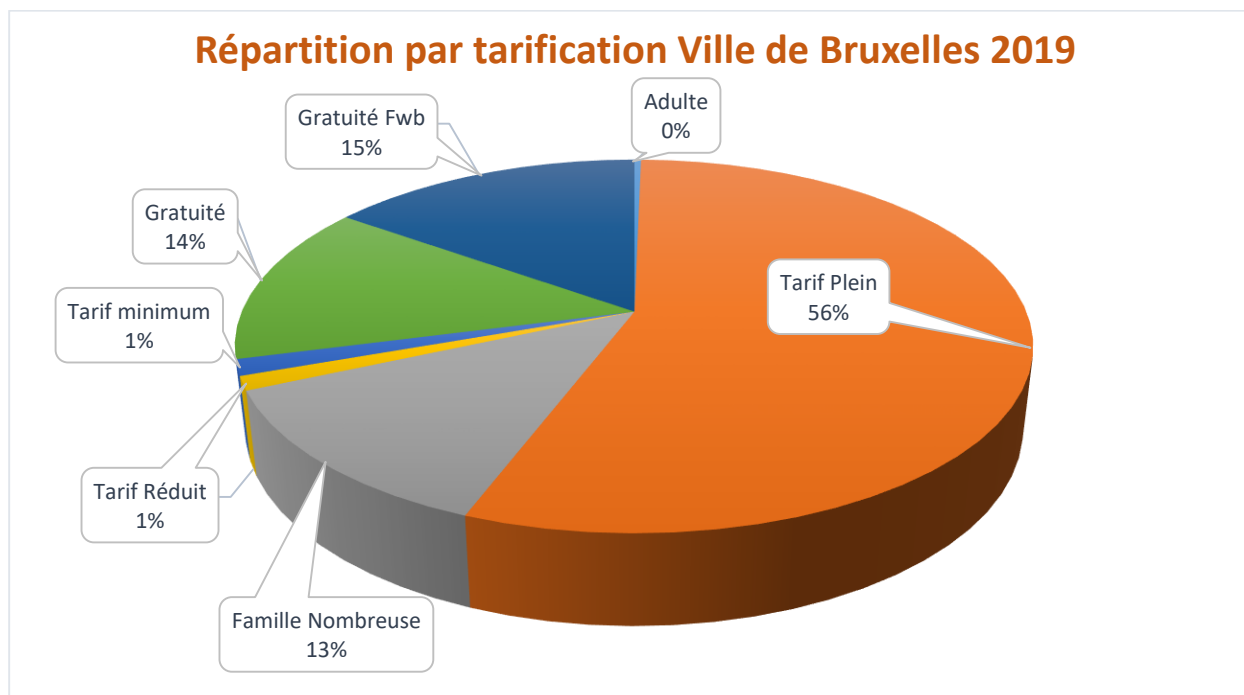
Depuis juin 2019, deux écoles maternelles, Tivoli et Eburons ont adhéré au projet gratuité de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles ont rejoint les autres établissements de section maternelle de la Ville de Bruxelles (Éclusier Cogge, Léopold I^{er}, Canal, Émile André, Baron Steens, Heliport, Christian Merveille) déjà engagés dans le projet.

Nous pourrions voir plus loin dans le rapport que le volume augmente fortement dans les écoles de la Ville de Bruxelles (+8,8 %) et diminue légèrement de 0,9 % dans les écoles libres sur le territoire de la Ville de Bruxelles. La gratuité des repas a une influence certaine sur l'évolution favorable des repas en 2019.

En partie III, l'activité du service social commente la situation des tarifications.

Volume de repas par tarification (écoles communales et libres) :

		Nombre de Repas		
		2019	2018	Evolution
Tarification	Adulte	2.222	2.994	-25,8%
	Tarif Plein	388.391	388.514	0,0%
	Famille Nombreuse	87.914	98.743	-11,0%
	Tarif Réduit	8.457	7.321	15,5%
	Tarif minimum	9.748	9.769	-0,2%
	Gratuité	97.253	105.920	-8,2%
	Gratuité Fwb	106.064	33.855	213,3%
	TOTAL	699.650	647.116	8,1%
	Nombre de jours	165	165	0,0%
	Moyenne par jour	4.240	3.922	8,1%



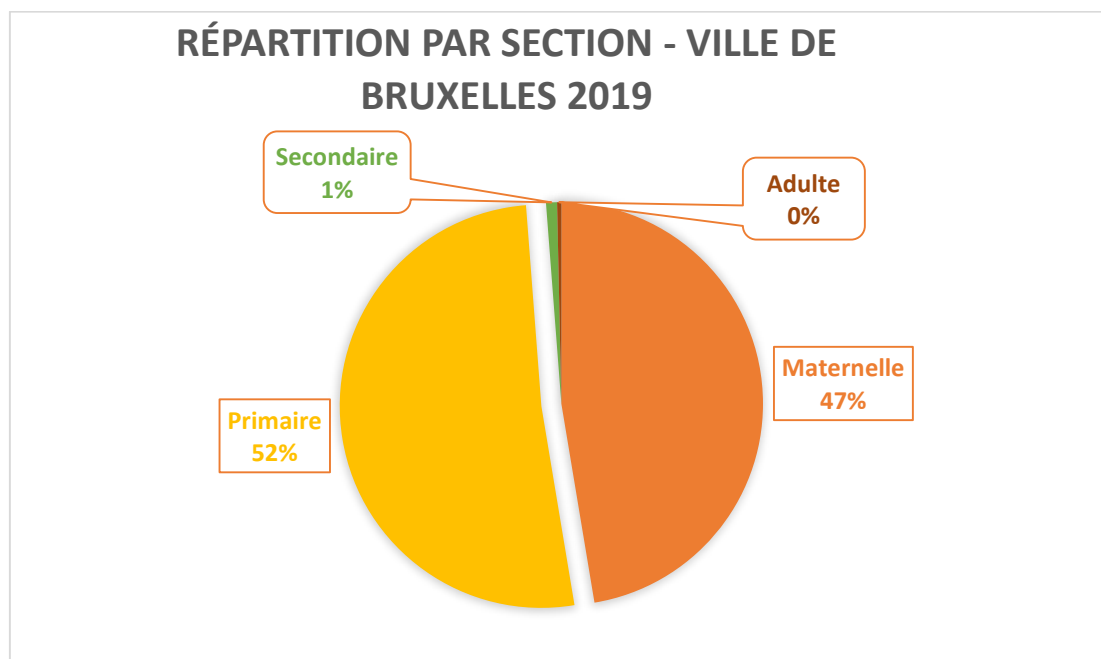
❖ École « Ville de Bruxelles »

Durant l'année 2019, 655.090 repas ont été fournis aux écoles de la Ville de Bruxelles contre 602.166 en 2018, soit une augmentation de volume de 8,8 %, la moyenne journalière passant de 3.970 repas en 2019 contre 3.649 repas en 2018 (+8,8 %).

La prestation à destination de la Haute École Francisco Ferrer n'est pas intégrée dans le présent chapitre mais bénéficie d'une tarification spécifique.

Répartition par section :

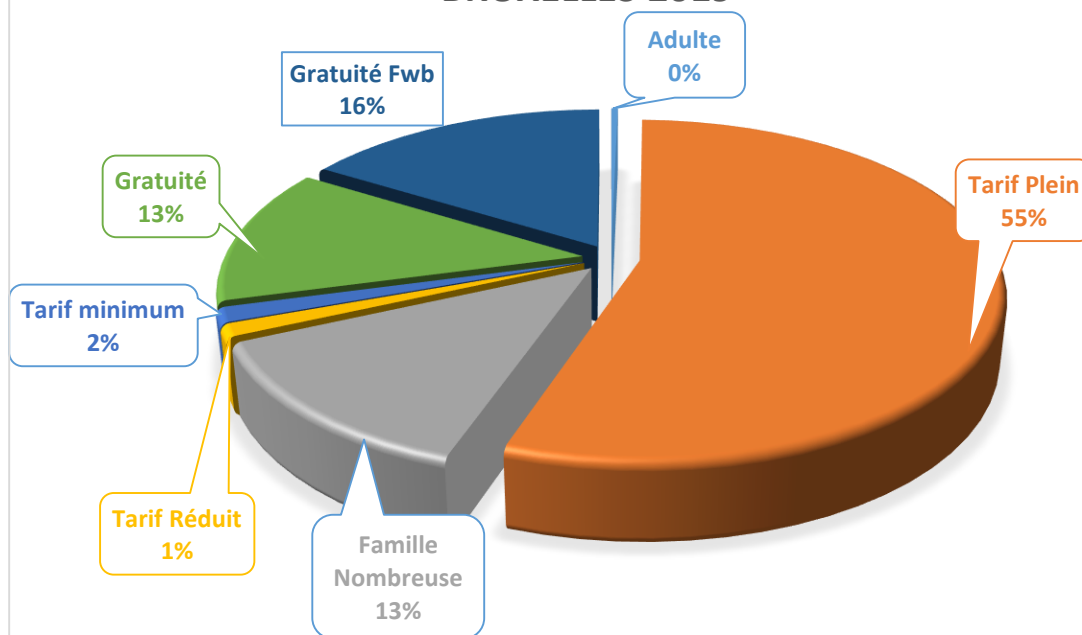
		Nombre de Repas		
		2019	2018	Evolution
Section	Maternelle	310.334	263.804	17,6%
	Primaire	336.775	329.335	2,3%
	Secondaire	5.759	6.033	-4,5%
	Adulte	2.222	2.994	-25,8%
	TOTAL:	655.090	602.166	8,8%
Nombre de jours		165	165	0,0%
Moyenne par jour		3.970	3.649	8,8%



Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2019	2018	Evolution
Tarification	Adulte	2.222	2.994	-25,8%
	Tarif Plein	360.197	361.488	-0,4%
	Famille Nombreuse	84.610	92.681	-8,7%
	Tarif Réduit	7.725	7.153	8,0%
	Tarif minimum	9.143	9.349	-2,2%
	Gratuité	85.129	94.646	-10,1%
	Gratuité Fwb	106.064	33.855	213,3%
	TOTAL:	655.090	602.166	8,8%
Nombre de jours		165	165	0,0%
Moyenne par jour		3.970	3.649	8,8%

RÉPARTITION PAR TARIFICATION - VILLE DE
BRUXELLES 2019



❖ Écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles

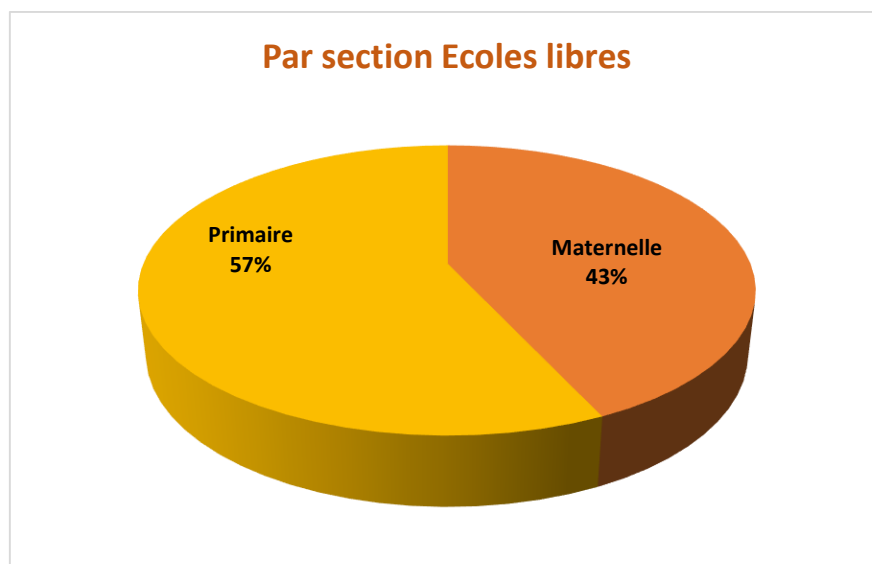
Établissements scolaires du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles :

Écoles - Libre				
Encaissement	Écoles FR	CP	Commune	Liaison
Par l'école	L'école de l'Enfant Jésus	1000	BRUXELLES	LCH
Par l'école	École Magellan uniquement soupe	1000	BRUXELLES	LCH
Par l'école	Institut Regina Pacis (2 implantations)	1020	BRUXELLES	LCH
Par l'école	La Retraite du Sacré-Cœur	1000	BRUXELLES	LCH
Par LCB	Institut Saint-Louis 2	1000	BRUXELLES	LCH
Par LCB	Institut Saint-Roch	1000	BRUXELLES	LF
Par l'école	Institut Saint-Thomas uniquement soupe	1000	BRUXELLES	LCH
Encaissement	École NL	CP	Commune	Liaison
Par l'école	Kristus koning assumpta	1120	BRUXELLES	LCH

Un total de 44.560 repas ont été fournis en 2019 aux écoles du réseau libre sur le territoire de la Ville de Bruxelles contre 44.950 en 2018, soit une diminution de 0,9 %.

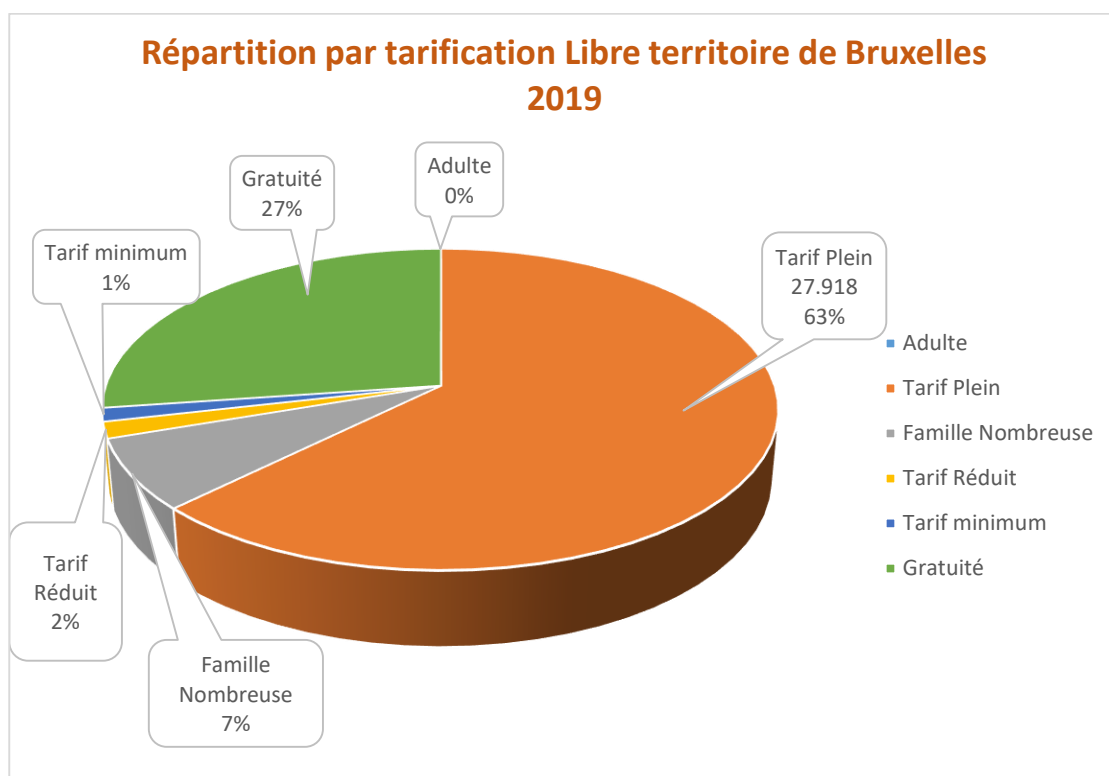
Répartition par section :

		Nombre de Repas		
		2019	2018	Evolution
Section	Maternelle	19.190	19.427	-1,2%
	Primaire	25.370	25.523	-0,6%
	Adulte	0	0	0,0%
	TOTAL	44.560	44.950	-0,9%
	Nombre de jours	165	165	0,0%
	Moyenne par jour	270	272	-0,9%



Répartition par tarification :

		Nombre de Repas		
		2019	2018	Evolution
Tarification	Adulte	0	0	0,0%
	Tarif Plein	27.918	27.026	3,3%
	Famille Nombreuse	3.181	6.062	-47,5%
	Tarif Réduit	732	168	335,7%
	Tarif minimum	605	420	44,0%
	Gratuité	12.124	11.274	7,5%
	TOTAL	44.560	44.950	-0,9%
Nombre de jours		165	165	0,0%
Moyenne par jour		270	272	-0,9%



❖ Écoles de la commune de Saint-Josse-ten-Noode

Depuis septembre 2018, nous assurons l'encaissement des repas directement auprès des parents.

Depuis deux ans nous livrons du potage « 10h00 » dans les différentes écoles communales et libres sur le territoire de la commune.

Depuis septembre 2019 nous livrons des repas à l'école libre, l'Institut Saint Louis 3 (2.889 repas sur 2019).

En 2019, nous avons livré au niveau des écoles communales 28.299 repas contre 26.529 repas en 2018, soit une progression (+6,67 %).

	2018		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour	Volume total	Moyenne Jour (168)	Par an	Par jour (moyenne)
Ecoles communales Saint-Josse-ten-Noode						
TOTAL :	26.529	161	28.299	168	6,67%	4,35%

La moyenne journalière passe à 169 repas en liaison chaude contre 161 en 2018.

❖ Écoles de la commune d'Evere

En 2019, nous avons livré 50.154 repas contre 52.615 en 2018, soit une baisse de 4,68 %. La moyenne journalière passe à 304 repas contre 315 en 2018.

Situation par établissement :

	2018		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (167)	Volume total	Moyenne Jour (165)	Par an	Par jour (moyenne)
Etablissements Evere						
L'Aubier (mat+prim)	10.616	64	10.199	62	-3,93%	-2,76%
Clair Vivre Germinal (mat+prim)	11.471	69	10.375	63	-9,55%	-8,46%
Clair Vivre centre (mat+prim)	15.363	92	13.614	83	-11,38%	-10,31%
Everheide	8.229	49	9.359	57	13,73%	15,11%
La source (mat+prim)	6.936	42	6.187	37	-10,80%	-9,72%
Ecole Marie-Popelin (2/12/2019 soit 14j)	0	0	420	30	0,00%	0,00%
TOTAL :	52.615	315	50.154	304	-4,68%	-3,52%

Nous devons constater une forte diminution générale du nombre de repas aux différentes écoles à l'exception de l'école néerlandophone Everheide qui progresse.

La majorité des repas sont livrés en liaison froide le jour même de consommation, à l'exception des annexes aux écoles principales qui sont en liaison chaude.

La commune d'Evere proposant le potage à « dix heures », celui-ci est livré aux écoles en liaison chaude à l'exception de la Basisschool Everheide souhaitant le potage en liaison froide.

Pour deux écoles, Claire Vivre Germinal et Claire Vivre Centre, la livraison des repas a débuté 8 jours après les autres écoles, soit le 23 septembre.

Précisons qu'une nouvelle école, Marie-Popelin, a intégré le système de livraison des repas à partir du 2 décembre 2019.

❖ Écoles de la commune de Jette

En 2019, 117.902 repas ont été livrés contre 120.866 en 2018, soit une diminution de 2,45 %. La moyenne journalière passe à 710 repas contre 732 en 2018 soit une moyenne diminuant de 2,97 %.

Situation par établissement :

Les repas sont livrés en liaison chaude sur l'ensemble des établissements.

Etablissements Jette	2018		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (165)	Volume total	Moyenne Jour (166)	Par an	Par jour (moyenne)
Maternelle Aurore	11.707	71	11.752	71	0,38%	-0,29%
Primaire Aurore	16.193	98	14.549	88	-10,15%	-10,57%
Maternelle Jacques Brel	3.508	21	3.141	19	-10,46%	-9,90%
Primaire Jacques Brel	5.937	36	6.131	37	3,27%	2,59%
Ecole Maternelle Clarté Simone Blangchard	3.984	24	3.397	20	-14,73%	-14,73%
Maternelle de l'Arbre Ballon	3.042	18	1.191	7	-60,85%	-60,14%
Maternelle Arbre Ballon-Florair	3.399	21	2.535	15	-25,42%	-27,28%
Maternelle Arbre Ballon-Dielegem	6.221	38	7.237	44	16,33%	14,73%
Maternelle Arbre Ballon-Les chatons	3.309	20	3.614	22	9,22%	8,86%
Primaire Arbre Ballon	18.017	109	17.875	108	-0,79%	-1,21%
Kleuter Poelbos	6.940	42	6.346	38	-8,56%	-8,98%
Lager Poelbos	8.794	53	8.888	54	1,07%	1,02%
Enseignement Spécial du Champ Des Tournesols	1.514	9	1.817	11	20,01%	21,62%
Maternelle Van Asbroeck	5.205	32	4.833	29	-7,15%	-9,02%
Primaire Van Asbroeck	5.205	32	5.412	33	3,98%	1,88%
Kleuter Van Asbroeck	2.476	15	1.945	12	-21,45%	-21,89%
Kleuter Van Asbroeck "Blangchard"	1.799	11	2.121	13	17,90%	16,16%
Lager Van Asbroeck	2.071	13	2.735	16	32,06%	26,74%
Kleuter Vande Borne	231	1	791	5	242,42%	376,51%
Kleuter Vande Borne-Florair	1.438	9	1.259	8	-12,45%	-15,73%
Kleuter Vande Borne-Dageraad	2.227	13	2.625	16	17,87%	21,64%
Kleuter Vande Borne-Dielegem	1.615	10	1.298	8	-19,63%	-21,81%
Lager Vande Borne	713	4	1.127	7	58,06%	69,73%
Ecole Maternelle Van Helmont	5.321	32	5.283	32	-0,71%	-0,55%
TOTAL :	120.866	732	117.902	710	-2,45%	-2,97%

❖ Écoles de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

En 2019, le volume repas est passé à 41.609 repas contre 40.866 en 2018, soit une augmentation de 1,82 %. La moyenne journalière passe à 251 repas contre 248 en 2018 (+ 1,07%).

À l'exception de l'école Les Lilas dont les repas sont livrés en liaison froide, les autres établissements sont livrés en liaison chaude.

Situation par établissement :

	2018		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (165)	Volume total	Moyenne Jour (166)	Par an	Par jour (moyenne)
Etablissements Berchem						
Maternelle 7 étoiles	12.304	75	12.395	75	0,74%	-0,44%
Primaire Les Glycines	7.078	43	7.016	42	-0,88%	-1,71%
Kleuter De Knapzak	2.161	13	1.569	9	-27,39%	-27,29%
Lager De Knapzak	551	3	692	4	25,59%	38,96%
Primaire Les Lilas	7.847	48	7.899	48	0,66%	-0,87%
Maternelle Openveld	9.116	55	10.080	61	10,57%	10,41%
De Knapzak "Openveld" (kleuter+lager)	1.809	11	1.958	12	8,24%	7,23%
TOTAL :	40.866	248	41.609	251	1,82%	1,07%

❖ Écoles de la commune d'Anderlecht

En 2019, le volume repas est passé à 258.320 repas contre 231.592 en 2018, soit une progression de 11,54 %. La moyenne journalière passe à 1.547 repas contre 1.406 en 2018 (+10,02 %).

Huits établissements de section maternelle de la commune d'Anderlecht (Maurice Carême, Clair Soleil, Asters, Goelands, Maronnier, Moortebeek, Les Trèfles, Tilleuls) sont rentrés dans le projet gratuit de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce à partir de de septembre 2019 à l'exception de Clair Soleil et Maurice Cârême ayant débuté en juin 2019.

Nous comptabilisons donc 10 écoles au total avec les Tourterelles et Petits Goujons déjà rentrées dans le projet en septembre 2018.

Situation par établissement :

Etablissements Anderlecht	2018		2019		Evolution	
	Volume total	Moyenne Jour (165)	Volume total	Moyenne Jour (167)	Par an	Par jour (moyenne)
De Beverboom	1.158	7	4.359	26	276,42%	272,88%
LES DIABLOTINS	2.781	17	0	0	0,0000%	-100,00%
Enseignement spécial les Acacias	4.966	30	4.200	25	-15,42%	-16,17%
Maternelle et Primaire Les Asters (M21 - P19)	8.130	49	9.667	58	18,91%	18,14%
Lager De Asters	1.067	6	829	5	-22,31%	-17,27%
Kleuter Dertien	880	5	1.429	9	62,39%	71,14%
Lager Dertien	337	2	382	2	13,35%	14,37%
Maternelle et Primaire Maurice Carême (M20 - P22)	19.894	121	21.416	128	7,65%	5,98%
Primaire Carrefour (P9/10)	13.379	81	15.484	93	15,73%	14,47%
Maternelle Clair Soleil (M8)	5.411	33	5.991	36	10,72%	8,71%
Primaire Clair Soleil (P1)	8.705	53	9.822	59	12,83%	10,97%
Primaire Les Etangs (P18)	10.623	64	6.632	40	-37,57%	-37,95%
Maternelle Les Petits Goujons (M6)	11.307	69	15.832	95	40,02%	37,39%
Maternelle Les Goélands (M19)	7.501	45	9.998	60	33,29%	33,04%
Primaire Pierre Lairin (P17)	9.724	59	9.645	58	-0,81%	-2,11%
Maternelle et Primaire Les Marronniers (M1 - P6/13)	8.211	50	9.713	58	18,29%	16,32%
Maternelle et Primaire Moortebeek (M9 - P15)	10.191	62	9.757	58	-4,26%	-5,77%
Maternelle Les Peupliers (M15)	4.043	25	3.233	19	-20,03%	-22,56%
Primaire Les Peupliers (P16)	9.747	59	9.402	56	-3,54%	-4,58%
Maternelle Les Pinsons (M16)	4.563	28	5.370	32	17,69%	14,84%
Maternelle et Primaire Les Pommiers (M24 - P24)	4.300	26	12.588	75	192,74%	189,91%
Maternelle Les Rainettes (M3)	6.442	39	7.281	44	13,02%	11,79%
Maternelle et Primaire La Roue (M7 - P21)	8.563	52	10.117	61	18,15%	16,50%
Maternelle le Petit Scherdemael (M22)	7.125	43	8.279	50	16,20%	15,29%
Primaire Scherdemael (P14)	12.005	73	10.969	66	-8,63%	-10,02%
Enseignement spécial les Sureaux	4.719	29	3.614	22	-23,42%	-25,38%
Maternelle et Primaire Le Tilleul (M12 - P12)	13.666	83	13.491	81	-1,28%	-2,67%
Maternelle Les Tourterelles (M5)	2.701	16	5.067	30	87,60%	89,63%
Primaire Les Tourterelles (P8)	2.741	17	3.828	23	39,66%	34,84%
Maternelle Les Petits Trèfles (M23)	9.680	59	11.660	70	20,45%	18,34%
Primaire Les Trèfles (P23)	10.557	64	10.932	65	3,55%	2,28%
Kleuter Veeweide	1.125	7	1.328	8	18,04%	13,60%
Lager Veeweide	356	2	283	2	-20,51%	-15,27%
Kleuter De Vijvers	2.734	17	2.784	17	1,83%	-1,94%
Lager De Vijvers	2.260	14	2.938	18	30,00%	25,66%
TOTAL :	231.592	1.406	258.320	1.547	11,54%	10,02%

❖ Écoles de la commune d'Auderghem

Depuis le 7 janvier 2019, la commune d'Auderghem a adhéré au système de repas des Cuisines Bruxelloises. Nous livrons 5 écoles. Le volume de repas est de 84.636 ce qui représente une moyenne journalière de 507 repas.

Situation par établissement :

	2019	
	<i>Volume total</i>	<i>Moyenne Jour (168)</i>
Etablissements Auderghem		
Maternelle Centre Scolaire du Blankedelle	8.031	48
Primaire Centre Scolaire du Blankedelle	8.849	53
Maternelle Centre Scolaire du Pré des Agneaux	3.195	19
Primaire Centre Scolaire du Pré des Agneaux	11.459	69
Centre Scolaire du Pré des Agneaux Annexe (Arums)	9.575	57
Maternelle Centre Scolaire du Souverain	12.641	76
Primaire Centre Scolaire du Souverain	13.559	81
Maternelle Centre Scolaire Les Marronniers	9.717	58
Primaire Centre Scolaire Les Marronniers	7.610	46
TOTAL :	84.636	507

2. Service à destination des centres de vacances

Rappelons que, durant les plaines de vacances, nous livrons des repas uniquement à la Ville de Bruxelles, la commune de Saint-Josse-ten-Noode et depuis 2019, la commune d'Auderghem. Nous livrons des collations à Jette et du potage à Evere.

Année	Ville de Bruxelles	Saint-Josse-ten-Noode	Auderghem	TOTAL
2018	62.480	10.425	0	72.905
2019	57.107	10.010	7.284	74.401
Évolution	-8,60%	-3,98%	100%	2,05%

Nous devons constater une diminution du nombre de repas livrés dans les plaines de la Ville de Bruxelles et de la commune de Saint-Josse-ten-Noode sur l'année 2019 (-7,94 %).

Au niveau des plaines de vacances de la Ville de Bruxelles, l'offre alimentaire est composée d'un plat principal, dessert, collation et boisson. Nous effectuons des prestations en liaison froide et liaison chaude. Pour les adolescents de la plaine Karel Buls nous proposons des pains fourrés.

Au niveau des plaines de vacances de la commune de Saint-Josse-ten-Noode, l'offre alimentaire est similaire à celle proposée durant l'année scolaire (potage, plat principal et dessert).

Pour la commune de Jette (activité « Kids Holiday »), l'offre alimentaire est proposée sous la forme de livraison de collations (potage, tartines, berlingots de lait et de jus de fruits, fruits ou biscuits).

Au niveau de la commune de Berchem-Sainte-Agathe, nous livrons des boissons et aliments en vrac.

Pour la commune d'Evere, nous livrons uniquement du potage.



3. Service à destination des milieux d'accueil (crèches, préguardiennats)

❖ Ville de Bruxelles

Rappelons qu'au niveau de la Ville de Bruxelles, les milieux d'accueil passent les commandes du repas en conditionnement et non plus par nombre d'enfants.

Nous ne pouvons plus indiquer un nombre de repas mais bien le volume d'aliments livrés en conditionnement.

Depuis fin août 2019, nous livrons à deux nouvelles crèches, Tivoli 1 et Tivoli 4, des denrées issues de l'agriculture biologique.

Aliments et conditionnement	Quantités	
	2018	2019
BB - Potée lisse (800gr) GN1/4	13.629	16.793
BB - Potée lisse (2kg) GN1/2	7.837	8.561
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (150g) GN1/8	12.694	14.355
BB - Viande Mixée/Poisson écrasé (600g) GN1/4	1.689	1.012
Carottes MIX (300g) GN1/8	0	2
Grand - Féculent (2kg) GN1/2	5.077	6.032
Grand - Féculent (800gr) GN1/4	17.771	18.405
Grand - Légume seul (2kg) GN1/2	5.060	5.818
Grand - Légume seul (800g) GN1/4	17.729	18.429
Grand - Potée morceaux (2kg) GN1/2	5.677	5.717
Grand - Potée morceaux (800gr) GN1/4	6.808	7.040
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (150g) GN1/8	19.138	19.696
Grand - Viande Coupée/Poisson écrasé (600g) GN1/4	5.991	5.236
Potage 1L	4.542	196
Potage 2L	8.612	11.602
Potage 5L	2.445	2.611
Sevrage (300g) GN1/8	15.362	17.397

Cela correspond à 110 tonnes d'aliments préparés et livrés ainsi que plus de 36.000 litres de potage.

Par ailleurs, nous maintenons une livraison quotidienne de matières premières (fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

❖ Crèche du CHU Brugmann

En 2019, 11.746 repas ont été livrés contre 12.125 en 2018, soit une diminution de 3,13%.

Nous avons maintenu la livraison de denrées telles que fruits, pain, etc.

❖ Commune de Saint-Josse-ten-Noode

En 2019, 11.756 repas ont été livrés contre 12.754 en 2018, soit une diminution de 7,82%. Depuis décembre 2019, nous livrons des repas dans deux crèches, Madeliefje et Comète.

Crèches	2018	2019
Nénuphar	3.841	3.129
Le P'tit Boule	8.913	8.281
Madeliefje	0	304
Comète	0	42
Total:	12.754	11.756

Nous avons maintenu la livraison de denrées telles que fruits, pain, etc.

Pour les autres établissements, nous maintenons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

❖ Commune d'Evere

La collaboration avec la crèche communale Ronde-Fleurie est maintenue. Par l'intermédiaire de l'Association, la crèche s'approvisionne en denrées alimentaires (fruits, légumes, viandes, poissons frais, produits laitiers, etc.). La livraison est assurée directement par nos fournisseurs auprès de la crèche.

❖ Commune de Jette

L'approche pour le milieu de la petite enfance de la commune de Jette est différente puisque nous préparons et livrons des repas complets avec collations (pain, confiture, eau, etc.).

En 2019, nous avons livré 41.560 repas contre 44.170 repas en 2018, soit une diminution de 6,28%.

La répartition est la suivante :

Crèches	2018	2019
Boule & Bill	4.505	4.307
Doremiroir	6.962	6.317
Graine d'artiste	3.847	3.431
La Ribambelle	3.853	4.014
L'Ylo Jardin	4.361	4.164
Pouf & Caroline	6.039	5.338
Reine Fabiola	14.603	13.989
Total:	44.170	41.560

❖ Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Nous maintenons la livraison des matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

Nous avons livré des repas dans le cadre de « dépannage » sur 3 milieux d'accueil (Les P'tits Dauphins, Les P'tits Loups et Les Marmots).

❖ Commune d'Anderlecht

Dans l'attente de la finalisation des travaux à la crèche Bocage où nous fournissons un repas complet en liaison froide qui est régénéré sur un restaurant social proche du milieu d'accueil, les autres entités sont livrées en matières premières (viandes, poissons, fruits, produits laitiers et dérivés, eau, conserves, biscuits, céréales, etc.).

Durant l'année 2019, nous avons livré à la crèche Bocage 17.709 repas.

❖ asbl A.R.B.RE de la Ville de Bruxelles

Nous avons livré 10.466 repas en 2019 contre 13.659 repas en 2018.

Nous effectuons aussi la livraison de denrées alimentaires (fruits, produits laitiers).

4. Service à destination des Restaurants Hors Foyer

Nous assurons la préparation de repas sur les lieux suivants :

- ✓ **Restaurant du Centre Administratif de la Ville de Bruxelles** (à destination du personnel de l'administration). À partir de cette cuisine, des repas sont également livrés vers les services décentralisés de la Ville de Bruxelles (Centrale d'Achats, Cimetière de Bruxelles, etc.).
- ✓ **Restaurant Ferrer** (Haute École Francisco Ferrer).

L'offre au niveau du Restaurant Ferrer a été revue et fait place à des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique.



5. Traiteur

Le service traiteur est à destination des associés ou des « clients » émanant d'un service public, ainsi que lors d'activités se déroulant dans les lieux appartenant aux associés.

Nous devons constater que durant l'année 2019, le volume d'activité a été réduit par rapport à 2018.



6. Divers

La collaboration avec l'asbl Transit n'a pas changé, livrant deux fois par semaine des aliments crus (viande, légumes, etc.).

7. Cellule Qualité & Hygiène

Item		CHU Brugmann	HAREN	CHU St-Pierre	IRIS	HVH	Decamps	MESS4	HEFF	A.MAX	Résultat LCB
1	Audits complets (SAC)	1	2	1	1	1	1	1	1	1	10
Résultats moyens		69%	94%	93%	93%	93%	80%	91%	92%	92%	88%
2	Contrôles visuels rapides (CVR)	5	4	2	1	3	2	2	2	2	23
Résultats moyens		66%	87%	93%	94%	92%	92%	93%	83%	96%	88%
3	Analyses de routine	105	65	18	24	30	22	25	16	16	321
Résultats conformes		91%	83%	78%	100%	93%	100%	100%	100%	100%	94%
4	Etudes de vieillissement	Nous avons réalisé 37 tests de vieillissement sur différentes denrées. Nous garantissons ainsi les dates limites de consommation pour nos produits et nous uniformisons les procédés sur les unités centrales de production. Nous vérifions aussi la validité des procédés mis en place depuis plusieurs années.									37
5	Tests de surface (absence bactéries)	132	83	30	40	40	40	40	28	29	462
Résultats conformes		84%	80%	93%	81%	88%	81%	88%	88%	95%	85%
6	TIAC	En 2019 nous avons eu 6 suspicions de TIAC, mais toutes ont été rapidement écartées suite aux analyses bactériologiques négatives et à l'analyse des faits.									
7	Évaluation fournisseurs	Vander Zijpen a fait l'objet d'une évaluation, et une réunion a eu lieu avec la nouvelle Account manager. Il semble y avoir une amélioration.									1
8	Plaintes traitées	Nous traitons depuis 2019 toutes les plaintes, qu'elles concernent l'hygiène, la qualité, ou la logistique. De ce fait l'augmentation significative de 51.9% ne reflète pas nécessairement une diminution de la qualité mais plutôt une optimisation du suivi afin d'obtenir un meilleur résultat.									278
9	Certifications	La certification BIO pour Haren a été refaite avec succès, et l'évolution du pourcentage d'achat BIO rencontre à 100% les objectifs fixés lors de la certification 2018. SAC : nous avons validé le Système d'Auto Contrôle (SAC) sur St-Pierre et Iris.									3
10	Formations externes	Nous avons donné des formations auprès de 315 personnes soit une augmentation de 50.7 %. Lors de ces formations, nous insistons sur les Bonnes pratiques d'hygiène. La demande est en augmentation constante.									
11	Formations internes	Nous avons donné des formations auprès de 127 collaborateurs soit 254 heures cumulées. Afin de rendre ces formations plus efficaces et plus intéressantes, nous jumelons les formations aux BPH (Bonnes Pratiques d'Hygiène) avec les plaintes reçues. Là aussi, l'augmentation est plus que significative : +99.5% par rapport à 2018.									
12	Étiquetage	Nous avons mis en place l'étiquetage de la PADOM. Ceci afin d'avoir un visuel plus professionnel et attractif.									

13	Notifications obligatoires	En 2019 nous avons eu 1 cas de notification obligatoire. Cela après analyse de routine sur un échantillon témoin ! Nous avons donc insisté auprès des cuisiniers pour un échantillonnage correct. Une contre-expertise a été effectuée sur les échantillons témoins des chaînes : ils ont été totalement négatifs et l'AFSCA a classé le dossier favorablement.
14	Dégustations	Nous avons organisé 99 dégustations avec les diététiciennes hospitalières, durant lesquelles 1673 denrées préparées par LCB ont été goûtées. 96.1% des plats ont été validés. Cela représente une amélioration de 5.8% par rapport à 2018. Nous avons également organisé la dégustation interne de 69 produits de poissons issus de 3 fournisseurs différents dans le cadre du nouveau marché public.

CONCLUSIONS

Audits et CVR

Nous remarquons une stabilisation des résultats dans les audits. Tous les sites ont fait l'objet d'un audit complet au minimum. Les résultats sont corrects car il y a 7 sites sur 9 qui ont plus de 90%.

Concernant les Contrôles Visuels Rapides (CVR), Brugmann est le seul site à présenter un score plus faible. Cela est dû notamment au vieillissement de son infrastructure. Concernant les CVR, ils ont été plus contraignants en 2019. Bien qu'il s'agisse d'un CVR, le contrôle a porté sur 110 points à vérifier contre 98 en 2018.

Il faut aussi noter que les résultats des CVR sont moins bons que ceux des audits car nous appliquons une cotation plus sévère que l'AFSCA.

Analyses et tests de surface

Les résultats sont conformes pour 94% des analyses, ce qui représente une baisse de 2% par rapport à 2018. Cependant nous pouvons quand même être très positifs par rapport à ces résultats car nous avons augmenté de 7% le nombre d'analyses, et que la baisse de 2% n'est pas significative d'un problème.

Nous avons réalisé 462 tests dont 166 sur les mains. Nous constatons que 85% de ces tests sont bons, cela représente une augmentation de 7% par rapport à 2018.

Études de vieillissement

Les tests de vieillissement ont porté entre autres sur la production 100% BIO pour 2 crêches, ceci dans le but de valider un procédé déjà en place mais avec des matières premières 100% BIO. Nous avons également analysé des procédés en place depuis plusieurs années afin de voir s'ils étaient toujours pertinents ou s'il fallait les changer.

Suspicion TIAC (Toxi Infection Alimentaire Collective)

Nous avons eu 6 cas de suspicion. Il faut relativiser car dès que nous avons un signalement de 2 personnes malades, nous considérons cela comme une suspicion. Tous les cas ont été négatifs après les analyses des échantillons témoins et des coprocultures parfois réalisées par les déclarants.

OBJECTIFS 2020

- augmenter le nombre des formations internes en augmentant le lien entre ces formations et les plaintes reçues. Le but est de donner des exemples concrets et des solutions directement applicables sur le terrain ;
- mettre en place un système de contrôle de la qualité du nettoyage par luminométrie. Ce système présente l'avantage, par rapport aux tests de surfaces, de donner un résultat immédiat alors que pour les tests de surface il faut attendre 3 jours. De plus il permet de mettre en évidence une lacune dans l'application du cercle de Sinner dans le nettoyage. De par son immédiateté, nous complétons les tests et analyses actuels qui sont curatifs, par un test qui est préventif et formatif ;
- certifier le site de Haren ;
- certifier le site d'Anderlecht selon l'avancement des travaux ;
- mettre en place un système informatisé de gestion des déclarations de conformité alimentaire afin de pouvoir répondre plus efficacement aux demandes de l'AFSCA et de nos clients ;
- continuer les audits et CVR, et comme pour les formations, faire le lien entre les non conformités constatées et les éventuelles plaintes.

III. Service Social Scolaire Ville de Bruxelles

Rapport établi par Madame Saloua TIJARTI, assistante sociale - application des
tarifications scolaires - Ville de Bruxelles (écoles officielles et libres)

I. L'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL

En 2019, notre service social a accordé une prise en charge des repas à **509** familles, soit une diminution de 5,7% par rapport à 2018 (540 dossiers en 2018). Voici la répartition par écoles desservies et par type de demandes :

ECOLES DE LA VILLE DE BRUXELLES			ECOLES LIBRES DE LA VILLE DE BRUXELLES		
	2019	2018		2019	2018
Nombre de demandes	470	498	Nombre de demandes	39	42
<i>Nouvelles demandes</i>	161	143	<i>Nouvelles demandes</i>	9	5
<i>Prolongations</i>	309	355	<i>Prolongations</i>	30	37

Ces 509 demandes représentent **60.915** repas, en volume, accordés en gratuité (contre 65.655 en 2018) et **9.748** au prix minimum (contre **9.769** en 2018). Notre intervention a bénéficié à 934 enfants en 2019 (996 enfants en 2018).

La baisse des prises en charge que nous enregistrons en 2019 s'explique par le lancement du projet pilote proposant gratuitement des repas dans certaines écoles de l'enseignement maternel. En juin 2019, deux nouvelles écoles (Tivoli et Eburons) ont rejoint les huit écoles¹ participant déjà au projet depuis 2018, réduisant ainsi notre champ d'intervention.

Les parents des enfants fréquentant ces écoles maternelles n'ont pas eu à recourir à nos services, la gratuité étant étendue à toute la section. En complément de cette aide de la Fédération Wallonie Bruxelles, nous avons soutenu **53** familles fragilisées en accordant la gratuité des repas à leurs enfants en primaire permettant ainsi à toute la fratrie de bénéficier de repas gratuits.

Il faut préciser que les tarifs réduits ne sont pas pris en compte dans nos chiffres. L'application de ce tarif ne requiert pas d'enquête sociale préalable, il est attribué sur base de justificatifs des ressources. Il s'agit essentiellement des familles percevant un revenu d'intégration sociale ou des allocations de chômage.

9 familles se sont vues, toutefois, octroyer ce tarif suite à une enquête sociale. Il s'agissait de parents travailleurs dont l'application de ce tarif se justifiait au regard de leurs budgets limités. La réduction des frais de repas scolaires leur permettait de maintenir un équilibre budgétaire.

¹ Eclusier Cogge, Canal Fondamentale, Baron Steens Fondamentale, Christian Merveille (Buanderie), Christian Merveille (Cureghem), Léopold 1^{er}, E.ANDRE Fondamentale, l'Héliport

Les gratuités accordées par nos partenaires

En 2019, d'autres services et institutions publiques ont octroyé des gratuités pour les repas scolaires. Voici leurs prises en charge :

Service de l'Aide à la Jeunesse	CPAS de Molenbeek-Saint-Jean	CPAS de Jette	CPAS de Schaerbeek
20 enfants	8 enfants	2 enfants	5 enfants

Le CPAS de la Ville de Bruxelles

36.338 repas

En 2019, 36.338 repas ont été pris en charge par le CPAS de la Ville de Bruxelles. Bien que nous constations un léger recul par rapport à l'année dernière (39.700 en 2018), le CPAS intervient toujours en masse dans l'octroi de gratuité.

Cette diminution des chiffres s'explique par la distribution de repas gratuits dans 10 écoles de l'enseignement maternel. Les enfants de ces écoles sortent momentanément du champ d'aides du CPAS de Bruxelles mais également de celui de notre service social.

Il convient également de noter qu'à partir du moment où un parent est engagé sous contrat d'insertion par le CPAS de Bruxelles, il ne répond plus aux conditions fixées par le Centre pour obtenir la gratuité des repas scolaires. Les travailleurs sont renvoyés vers notre service social qui effectue une analyse financière plus détaillée et globale, ne se limitant pas à des critères de revenus. Toutes les dépenses et les engagements de remboursement de dettes sont pris en considération. Nous obtenons ainsi une photo réaliste et globale de la situation financière des familles. Plusieurs parents nous ont témoigné de leurs difficultés à assurer l'ensemble de leurs dépenses quotidiennes. Ils travaillent mais ils ne s'en sortent pas. Après s'être acquitté de leurs charges primaires, il subsiste très peu de liquidités pour assumer toutes les autres dépenses toutes aussi importantes comme l'alimentation, la santé, les loisirs des enfants,... sans compter les remboursements de dettes qui viennent réduire les sommes à consacrer à l'alimentation. Ces parents frustrés de ne pas être en mesure d'offrir à leurs enfants une alimentation complète et saine, franchissent de plus en plus les portes de notre service.

Le CPAS de Bruxelles, notre plus grand partenaire dans ce secteur, n'agit que sur le territoire géographique de la Ville de Bruxelles. Son aide est limitée à ses habitants. Notre action n'est, quant à elle, pas délimitée géographiquement. Un parent ne résidant pas sur la Ville de Bruxelles peut bénéficier de nos aides, tant que l'enfant fréquente une école desservie par nos cuisines sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Le nombre de gratuité est, par conséquent, plus important pour notre service.

Les aides exceptionnelles

En 2019, nous avons accordé à **5** familles l'annulation de leurs dettes antérieures afin de permettre l'inscription de leurs enfants. Suivant nos conditions générales, celle-ci était refusée en raison de l'existence d'une dette en récupération chez l'avocat. Soucieux du bien-être des enfants, les directions et les CPMS concernés ont mis la lumière sur les situations précaires de ces familles pour lesquelles notre aide était indispensable.

Nous avons rencontré ces familles au récit de vie compliqué. L'état de besoin ainsi que leur incapacité financière à faire face à la dette ont été constaté. L'annulation totale de leurs dettes a permis la réintégration de leurs enfants aux repas et l'octroi d'une aide adaptée en 2019.

Ci-dessous la description de quelques situations sociales rencontrées illustrant l'importance de notre soutien pour ces familles :

Situation 1 :

L'assistant social de l'école STEYLS a alerté notre service pour le bien-être d'un enfant. Sa mère est dépassée, elle n'était pas en mesure (fatigue physique et mentale) de faire le pas seul et nous contacter.

Il s'agit d'une mère isolée avec deux enfants. D'un contrat précaire à un autre (nettoyage 10 à 15 jours de travail/mois), cette mère ne s'en sort pas financièrement. Elle ne bénéficie ni d'allocation familiale, ni d'aide du CPAS car elle ne possède de titre valable. Bien que son enfant soit né sur le territoire belge, il n'a aucun titre de séjour. Le père n'a pas voulu régulariser la situation de son enfant et a quitté le domicile familial.

De plus, madame est confrontée à une situation de surendettement (dette Energie, dettes santé,...). Les finances étant très serrées, il y a une incidence sur la qualité nutritionnelle de l'alimentation des enfants.

Situation 2 :

C'est l'assistante sociale du CPMS 1/Ecole Eburons Primaire qui s'est inquiétée pour cet enfant.

Mère célibataire, sans emploi qui connaît une situation familiale et financière très délicate. Elle bénéficie d'allocations de chômage d'environ 1.200 € ainsi que d'allocations familiales d'un montant de 150 €.

Après déduction du loyer de 830 €, des charges locatives de 70 €, des autres charges courantes et les plans de paiement en faveur de divers huissiers de justice pour des factures impayées, la marge disponible est inexistante. Le parent n'est raisonnablement pas en mesure de s'acquitter de sa dette auprès de nos services. L'école était disposée à régler la dette de la famille pour assurer des repas à l'enfant mais il a semblé plus opportun de faire jouer notre mécanisme d'intervention, notre raison d'exister.

Situation 3 :

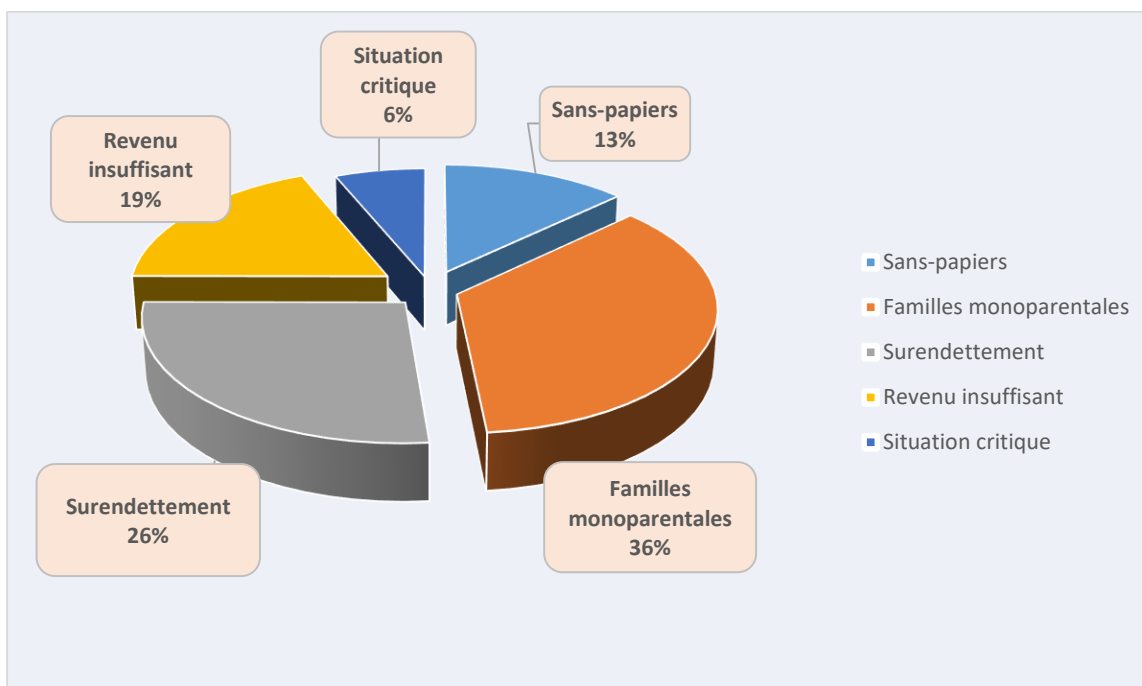
Une mère a contacté notre service encaissement. C'est notre assistante sociale qui a réceptionné l'appel. Elle souhaitait inscrire sa fille aux repas et s'est acquittée d'une partie de sa dette dans l'espoir que l'on valide l'inscription de sa fille.

Constatant les efforts de cette mère, nous avons jugé utile de faire le point avec elle sur sa situation financière et comprendre ses difficultés.

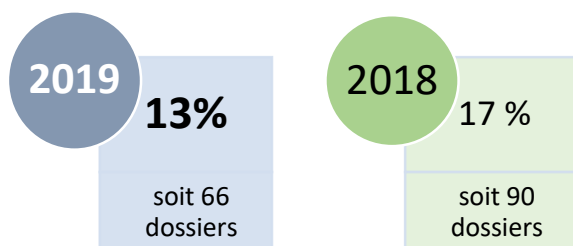
Ses finances (maman seule avec 2 enfants) sont assez précaires. La mère perçoit un revenu d'intégration du CPAS et des allocations familiales. Son loyer de 800€ absorbe déjà une grande partie de ses rentrées. La gestion de toutes ses autres dépenses est très compliquée. D'autant plus que le père ne participe pas dans les frais d'entretien des enfants. Leurs conditions de vie sont dures. Leur logement est en mauvais état (fenêtres mal isolées), ce qui entraîne chez les enfants des soucis de santé répétés (encombrement des bronches).

II. LE PROFIL DES FAMILLES

Les familles rencontrées sont réparties en 5 catégories. Les schémas ci-dessous représente les différents groupes.



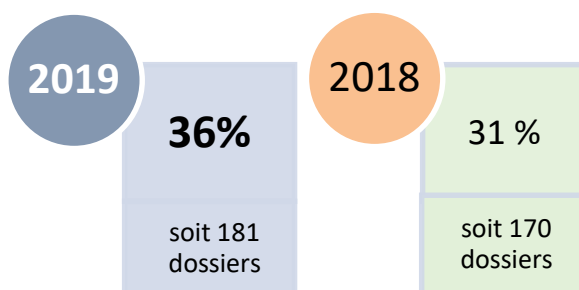
Les sans papiers



Nous enregistrons une diminution de cette catégorie qui peut s'expliquer par la régularisation administrative de certaines familles. Celles-ci ne font plus appel à nos services ou intègrent un autre groupe. Le projet de gratuité des repas dans 10 écoles de l'enseignement maternel a probablement profité à certains et faire baisser les chiffres.

Les familles en séjour irrégulier vivent dans des conditions d'extrême précarité. Sans aucune ressource ni droits, elles éprouvent beaucoup de difficultés à trouver un logement, à se faire soigner, à accéder à une alimentation de qualité, etc. La nutrition est un des éléments déterminants de la santé, notre intervention œuvre donc à garantir à ces enfants un repas sain et équilibré.

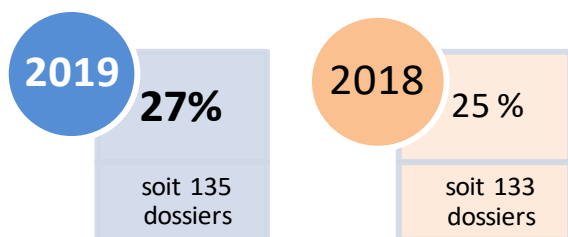
Les familles monoparentales



Une augmentation de cette catégorie qui témoignent d'une tendance qui s'aggrave au fil des années. Ces familles ont beaucoup plus de mal à boucler les fins de mois, moment angoissant pour ces parents isolés. Seul à gérer tous les aspects de la vie quotidienne, nourrir leurs enfants de manière équilibrée et saine, devient un défi journalier.

Il s'agit essentiellement de mères isolées qui n'arrivent pas à faire face à leurs dépenses courantes avec un seul revenu (souvent un revenu de remplacement). Vulnérables et fragiles, elles tombent très vite dans l'engrenage du surendettement.

Les familles surendettées



Cette catégorie ne cesse de croître. La population s'appauvrit, la précarisation des conditions de vie conduit indéniablement les parents à des situations de privation. Il est difficile de ne pas négliger ses propres besoins et ceux des enfants

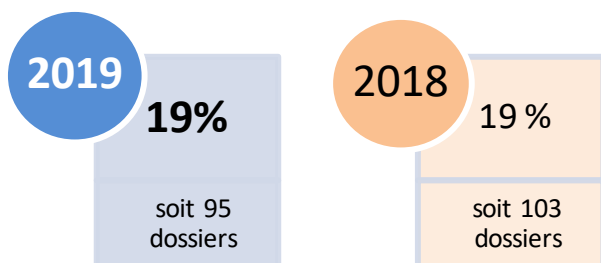
lorsque l'on croule sous le poids des dettes. Le budget alimentation est fortement réduit au profit des plans de remboursement qui s'accumulent au point de complètement bousculer les priorités.

Involontairement, les enfants en subissent les conséquences, leurs besoins n'étant plus assurés correctement, ce qui entrave leur épanouissement aussi bien physique que psychologique. Ces parents ne souhaitent que le bonheur de leurs enfants mais démunies face à la précarité, ces parents souffrent doublement, de leurs conditions de vie et du sentiment d'échec de leur rôle parental.

Ces familles sont souvent engagées dans une procédure de médiation amiable ou judiciaire. Notre soutien permet à ses familles d'assurer à leur enfant un repas équilibré, ce qui réduit un peu le sentiment de culpabilité de ces familles qui pensent avoir échoué dans leur rôle de parents.

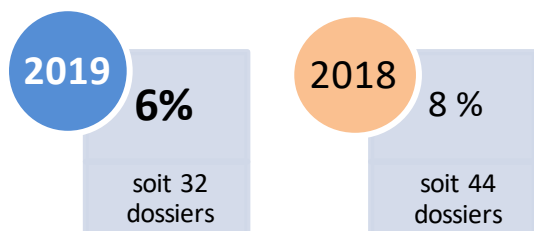
Notre aide participe, d'une certaine manière, à la lutte contre le surendettement en soutenant ces familles au niveau d'un besoin essentiel.

Les revenus insuffisants



Cette catégorie reste constante et concerne essentiellement des couples avec un seul revenu (chômage, mutuelle) ou des travailleurs aux revenus modeste. Ils éprouvent beaucoup de difficultés à assurer convenablement leurs besoins de base.

Les situations critiques



Nos partenaires nous alertent lorsqu'ils constatent des cas urgents où l'épanouissement de l'enfant est mis en péril. Notre service joue un rôle important en soutenant l'école dans cette recherche constante du bien-être des enfants.

Ce sont des situations de mères et enfants sans foyer ni revenus, des cas de violences conjugales, d'expulsions suite au non-paiement du loyer, etc. qui sont portées à notre attention. En accordant à ces enfants un repas équilibré et sain, nous les soulageons un peu d'un quotidien très dur.

Répartition par type de revenus

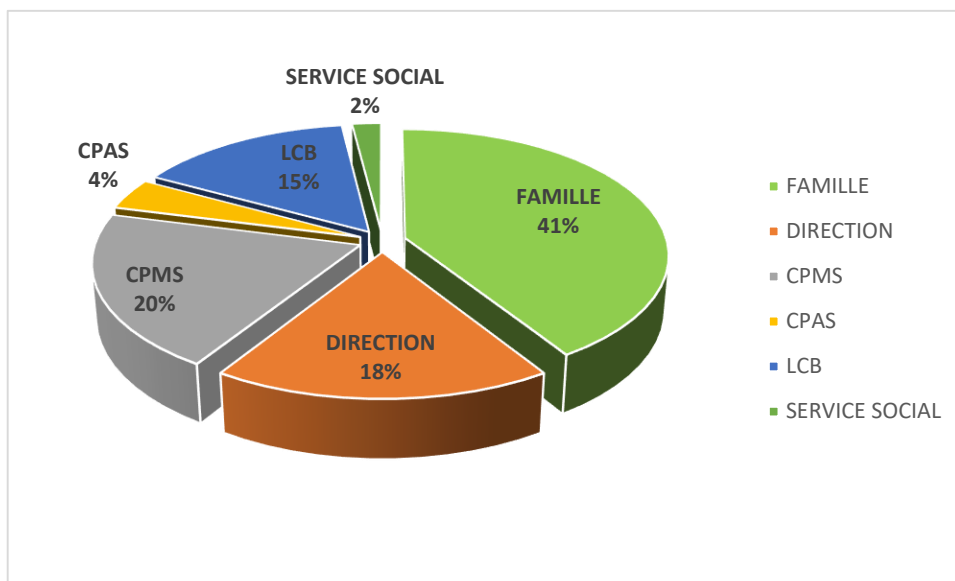
Type de ressources	Nombre
CPAS	142
Chômage	119
Mutuelle	75
Travail	94
Sans revenus	79

La majorité des familles rencontrées bénéficient de revenus de remplacement. Quand aux parents qui travaillent, ils perçoivent des salaires très modestes (temps partiels, contrats d'insertion, titres et services).

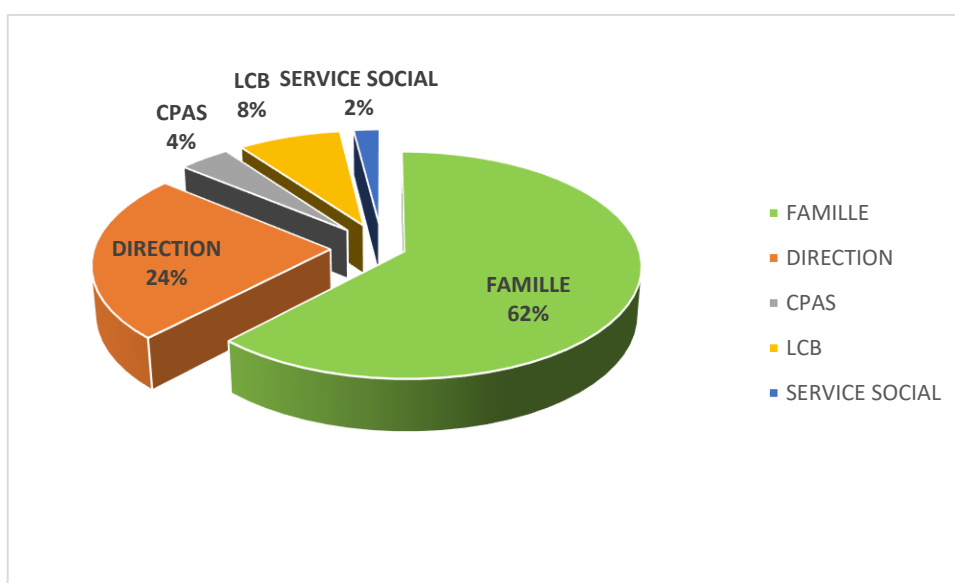
III. MODE D'INTRODUCTION DES DEMANDES

Les demandes d'aides sont portées à la connaissance du service social par différents vecteurs. Étudions, ci-dessous, la répartition par type d'école.

Répartition pour les écoles de la Ville de Bruxelles



Répartition pour les écoles libres de la Ville de Bruxelles



1. Les familles

Les familles restent les demandeurs majoritaires comme en 2018. Le nombre de demande initié directement par les familles reste constant pour les écoles de la Ville de Bruxelles (+1%). Quant aux écoles libres, on constate un léger recul de 2%. Il s'agit principalement de demandes de prolongations. Ces familles connaissent bien le service, elles reprennent donc plus facilement contact avec l'assistante sociale.

2. Les Centre psycho-médicosociaux

En 2019, nous comptabilisons 20% des demandes relayées par les CPMS, soit une diminution de 7% par rapport à 2018. Cette différence peut s'expliquer par la distribution des repas gratuits dans 10 écoles maternelles. Les CPMS attachés à ces écoles prenaient souvent contact avec nos services pour nous faire part de situations difficiles. La gratuité étant octroyée automatiquement, ils n'ont pas dû faire appel à notre service.

Les CPMS nous soumettent souvent des nouvelles demandes. Dès que les familles connaissent notre service, les CPMS souhaitent rendre les parents autonomes en les invitant à prendre contact avec notre service pour les demandes de prolongation.

3. Les directions :

• des écoles de la Ville de Bruxelles

Comme en 2018, nous comptabilisons 18% de demandes initiées par les directions.

Précisons que les directions des écoles de la Ville de Bruxelles nous présentent directement les cas les plus urgents. Ce sont essentiellement des demandes provenant des directions d'écoles primaires.

• des écoles libres de la Ville de Bruxelles :

Nous constatons une légère augmentation des demandes directement introduites par ces écoles. Nous sommes passés de 22% en 2018 à 24% en 2019 soit une augmentation de 2%. En 2017, la collaboration avec ces écoles diminuait fortement suite au changement de personnel dans certaines écoles libres.

Fort de ce constat, l'assistante sociale, a essayé de tisser de nouveaux liens avec ces écoles dans l'intérêt des familles et des enfants. C'est ainsi qu'en 2018, nous avons tenté d'établir la communication avec ces écoles en leur adressant un courrier détaillant nos tarifs et nos aides. Malheureusement, cette action n'a pas obtenu les effets escomptés. Dès lors, l'assistante sociale a souhaité, en 2019, rencontrer chaque direction pour d'une part, rétablir la communication et d'autre part, informer les familles de l'existence de notre service social.

Ces initiatives de coopération menées par l'assistante sociale commencent doucement à porter leurs fruits.

4. Le service social des Cuisines Bruxelloises

Le nombre de demandes initiées directement par le service social des Cuisines Bruxelloises progresse en 2019 (+5%). On dénombre 15% de demandes pour les écoles de la Ville et 8% pour les écoles libres. L'assistante sociale, faisant partie d'une équipe pluridisciplinaire, est amenée à apporter son soutien au service encaissement en raison des nombreux appels que ce service enregistre. C'est l'occasion, pour celle-ci, d'être au premier rang pour détecter les familles pouvant connaître une situation financière délicate.

Rappelons que chaque année, l'assistante sociale avec la collaboration des directions et CPMS, identifie parmi les familles accusant un retard de paiement des factures de repas chauds, les plus précaires qui n'auraient pas eu connaissance de nos aides. L'assistante sociale a pris directement contact avec ses familles afin de leur proposer nos aides. **21** familles se sont vues octroyer une gratuité rétroactive permettant l'annulation de la dette et de rétablir les repas pour leurs enfants. Il s'agit essentiellement de familles monoparentales.

5. Le CPAS de la Ville de Bruxelles

En 2019, le CPAS de la Ville de Bruxelles a réorienté vers notre service 8% de demandes d'aides pour des enfants scolarisés dans les écoles de la Ville et les écoles libres, car ceux-ci ne réunissaient pas les critères fixés par le Centre.

Les demandes introduites par le CPAS concernent essentiellement :

- des sans-papiers qui ne se voient accorder par le CPAS que l'aide médicale urgente ;
- certaines familles fréquentant le service de médiation de dettes du CPAS de Bruxelles qui accueille un public plus large (travailleurs, chômeurs,...) ;
- des travailleurs sous contrat article 60 qui franchissent de plus en plus les portes de notre service.

6. Les services sociaux

En 2019, 4% des demandes sont introduites par les services sociaux (comme en 2018), tels que des services de proximité qui accompagnent des familles dépassées psychologiquement et financièrement, ainsi que les Maisons d'accueil spécialisées dans les violences conjugales.

IV. ANALYSE DES TARIFS OCTROYÉS

Ecoles du réseau libre

Tarification	Nombre de Repas		
	2019	2018	Evolution
Tarif Plein	27.918	27.026	3,3%
Famille Nombreuse	3.181	6.062	-47,5%
Tarif Réduit	732	168	335,7%
Tarif minimum	605	420	44,0%
Gratuité	12.124	11.274	7,5%

A l'exception du tarif « famille nombreuse », les autres tarifs connaissent une nette progression grâce aux rencontres organisées en 2019 avec ces directions. Les écoles nous communiquent les situations des familles les plus précaires et informent mieux les parents des différents tarifs octroyés par les Cuisines Bruxelloises, comme en témoignent les chiffres.

Il est important de préciser qu'une école libre a décidé de ne pas appliquer de tarifs préférentiels mais uniquement le tarif plein. Si une famille se trouve dans le besoin, l'école préfère apporter son aide en interne et conserver un esprit de solidarité. Les années précédentes, +/- 15 familles dont les enfants fréquentent cette école, bénéficiaient du tarif famille nombreuse. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Ecoles de la Ville de Bruxelles

Tarification	Nombre de Repas		
	2019	2018	Evolution
Famille Nombreuse	84.610	92.681	-8,7%
Tarif Réduit	7.725	7.153	8,0%
Tarif minimum	9.143	9.349	-2,2%
Gratuité	85.129	94.646	-10,1%

Gratuité : en nette diminution en raison du projet offrant la gratuité des repas dans 10 écoles maternelles qui a eu un impact évident sur nos chiffres.

Tarif minimum : en légère diminution de 2,2%, cela s'explique par l'intégration au projet de gratuité de la Fédération WB, de 2 écoles en juin 2019. 17 enfants des écoles Eburons et Tivoli maternelles qui bénéficiaient du tarif minimum sont passés en gratuité de la FB. Ce changement en cours d'année a eu une influence directe sur ce tarif.

Tarif réduit : en augmentation en 2019. L'assistante sociale est en lien direct avec les familles, elle a l'occasion d'informer les parents de la possibilité de l'octroi d'une réduction sur base de leurs revenus.

Famille Nombreuse : en forte baisse. Ne réalisant aucune enquête sociale pour son application. Nous ne pouvons précisément expliquer cette diminution. Voici nos hypothèses :

- La gratuité de la FWB a touché également ce tarif. Toutes les familles qui bénéficiaient de ce tarif sur ces 10 écoles se voient automatiquement appliquer la gratuité.
- Rappelons que ce tarif est appliqué sur base d'une composition de ménage où il y a au moins 3 enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de 18 ans au moment de la demande. Dès que ce tarif était appliqué, il était renouvelé automatiquement les années suivantes, le parent ne devait pas prouver chaque année sa situation de famille nombreuse.

Depuis septembre 2019, nous avons revu le mode d'application de ce tarif en supprimant l'automatisation. En effet, la composition familiale pouvant changer, nous n'étions pas en mesure de le vérifier en l'appliquant automatiquement. Dès lors, certaines familles ne nous ont pas transmis leur composition pour adapter le tarif.

Dans une démarche proactive, l'assistante sociale a contacté plusieurs familles qui bénéficiaient de ce tarif les autres années pour leur demander d'actualiser leurs informations. Certains n'ont pas donné suite.

V. CONSTATS

Au-delà des chiffres et statistiques, le constat est le même depuis plusieurs années : la précarité progresse.

Ce phénomène dramatique est d'autant plus alarmant à Bruxelles où 4 enfants sur dix² vivent sous le seuil de pauvreté. Trop d'enfants sont victimes de cette pauvreté qui s'invite dans leur quotidien et celui de leurs parents.

Comment ne pas se sentir broyé par la précarité lorsque l'on est forcé à opérer des choix cornéliens entre des besoins essentiels parfois vitaux ? Les familles rencontrées se démènent au quotidien avec des journées où s'entassent un nombre considérable de rendez-vous et de démarches administratives (CPAS, service logement, Actiris, service de médiation de dettes, etc.), tandis que les dettes se multiplient (loyers impayés et des factures d'énergie, etc.).

Outre les préoccupations quotidiennes (s'occuper des enfants, les récupérer à l'école, faire le ménage, les courses, chercher du travail, faire une formation,...), ces parents doivent également parcourir les différents services d'aides sociales. Un parcours du combattant, épuisant et souvent décourageant.

Il est certain que de nombreuses familles tardent à franchir les portes de notre service social, non par négligence mais parce qu'ils sont las de tous ses dispositifs d'aide trop lourds et compliqués. Le nombre de familles n'ayant pas transmis leur composition de ménage cette année en atteste.

Un parent isolé ressent encore plus le poids de ces démarches dans sa routine familiale et se sentira très vite débordé. Il est aisé de baisser les bras quand le quotidien se résume à des démarches administratives. Les familles rencontrées, essentiellement monoparentales, témoignent de cette lourdeur.

En début d'année scolaire, le parent doit réunir une série d'information pour constituer le dossier de son enfant (composition de ménage, compléter des fiches informatives, etc.). Ces renseignements sont également sollicités par d'autres organismes (CPAS, colis alimentaires, etc.), des actes répétés qui usent les parents. Noyé dans les profondeurs administratives, le parent est perdu et ne trouve plus de sens dans ses actions.

Alléger le quotidien des parents pour le bien-être de leur enfant, sera un de nos objectifs pour l'année à venir. Il nous faudra revoir et simplifier certaines de nos procédures pour soulager ces familles en grande souffrance.

² Rapport d'activité 2018-2018 - Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant

VI. PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, notre service souhaiterait proposer un projet consistant à accorder automatiquement la gratuité aux parents isolés avec un revenu de remplacement ou équivalent à un revenu de remplacement. Les écoles sont demandeuses d'un système plus souple pour limiter les interventions évidentes.

Une phase test serait réalisée auprès des écoles accueillant des élèves de milieu socialement fragilisé. D'une part, cela soulagerait ces parents en leur évitant une démarche supplémentaire et d'autre part nous nous assurons de la qualité nutritionnelle du repas de l'enfant.

Dès que nous obtiendrons un accord de nos instances sur cette proposition, nous nous lancerons la phase de réflexion sur la faisabilité et la mise en œuvre. Ce travail serait mené en collaboration avec les directions des écoles sélectionnées. La santé des enfants doit être, enfin, une priorité absolue.

Notre service social joue un rôle important dans ces situations en apportant un peu d'apaisement à ces familles. Elles se sentent rassurées de savoir que leur enfant sera, sur le temps du midi, un enfant comme un autre.

Notre aide ne doit pas être considérée comme une dépense mais comme un « investissement » dans le bien-être d'un enfant.

IV. Département du Personnel



Les différentes statiques exposées ci-après, représentent la situation de l'association en terme de ressources humaines pour l'année 2019.

Nombre de travailleurs

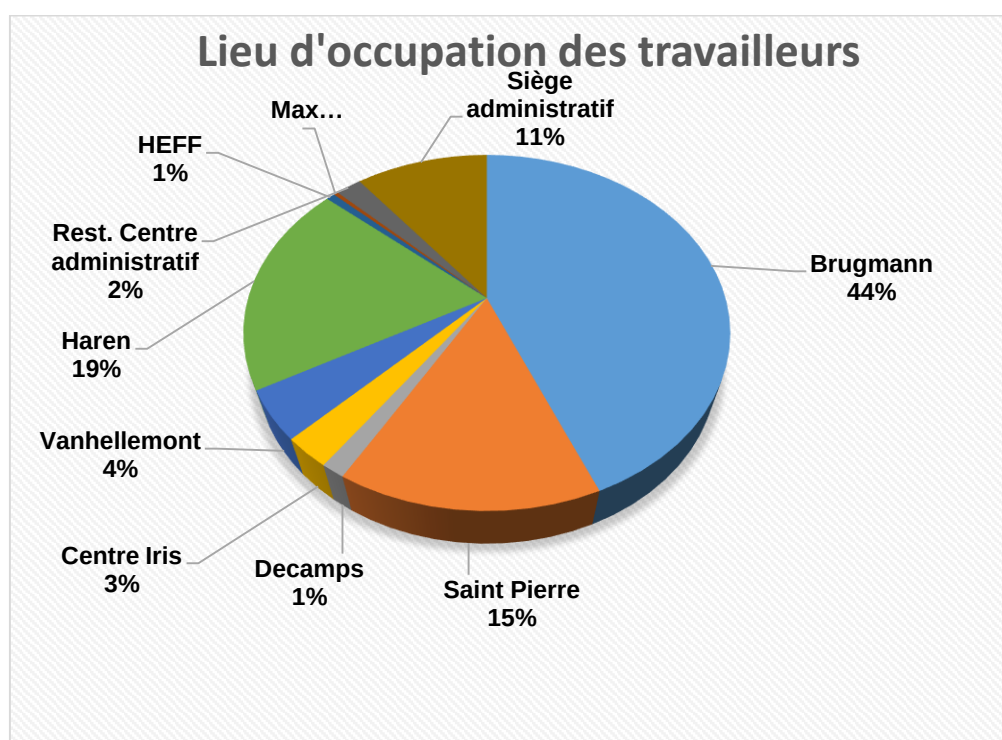
En 2019, le nombre moyen d'équivalents temps plein de l'Association est de 259. Cet effectif est reparti sur les 10 unités d'exploitation.

Pour mener à bien notre mission, nous comptons également avec la collaboration des agents mis à disposition par les trois CPAS faisant partie des membres associés des Cuisines Bruxelloises.

Une moyenne de 32 agents a été mise à disposition en 2019, sur 6 lieux d'exploitation (Brugmann, Saint Pierre, Haren, Resto Centre administratif, Van Hellemont, Centre Iris).

Nous pouvons constater que le département Santé occupe 67% de notre personnel, suivi du département Enfance et Hors Foyer. L'administration générale occupe 11% des collaborateurs.

Département	Travailleurs occupés
Département Santé	67%
Département Enfance et Hors Foyer	23%
Administration	11%



Hommes et femmes

Notre effectif est constitué de 66% d'hommes. La surreprésentation masculine est liée au type de métiers de terrain en restauration collective.

Comme on peut observer ci-dessous, les lieux où la manipulation manuelle de charges est très importante, comme c'est le cas de l'UCP de Haren, la quasi-totalité de l'équipe est masculine :

Lieu d'occupation	Hommes	Femmes
Haren	91%	9%
Brugmann	63%	38%
Saint Pierre	51%	49%
Decamps	75%	25%
Iris	63%	37%
Vanhellemont	62%	38%
HEFF	50%	50%
Max (*)	100%	0%
Resto Centre administratif	50%	50%
Siège administratif	55%	45%

(*) un seul cuisinier travaille en cuisine

Personnel à temps plein et à temps partiel

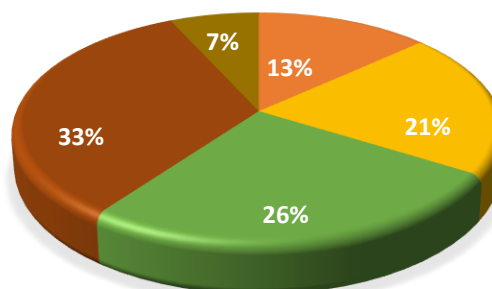
La majorité de nos collaborateurs est occupée à temps plein 71% et 29% effectue une prestation à temps partiel. A noter que les prestations réduites dans presque sa globalité s'effectuent sur base volontaire, à savoir dans le cadre d'une interruption de carrière (congé parental, assistance familiale, fin de carrière).

Groupes d'âge

Si on ventile le personnel par groupe d'âge, on constate que les groupes les plus représentés sont les « 50-59 ans » (33%) et les « 40-49 ans » (26%).

Les étudiants effectuant une prestation les weekends ou durant les périodes de vacances scolaires ne sont pas inclus dans cette ventilation.

Groupe d'âge	Pourcentage
Moins de 30 ans	13%
30-39	20%
40-49	26%
50-59	33%
60 ans et plus	7%



Mouvements de personnel

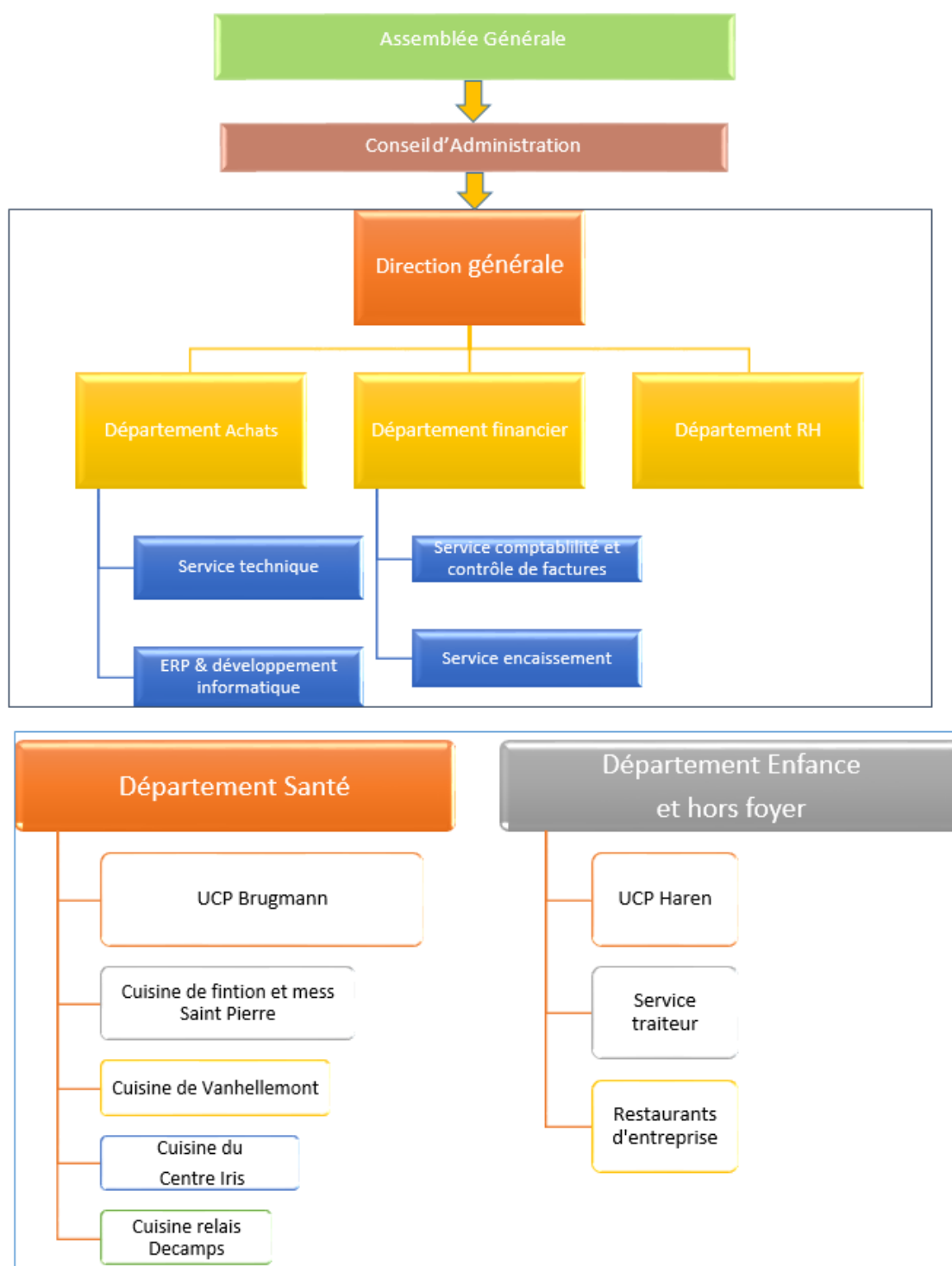
Le bilan social, en annexe au rapport d'activités, présente un total de 153 entrées et 154 sorties. Ces chiffres indiquent le nombre de travailleurs pour qui il y a eu une déclaration Dimona au cours de l'exercice 2019.

Il y a lieu de préciser que 108 entrées ont trait aux jobistes qui ont travaillé durant les périodes de vacances ou les weekends durant l'année.

Au niveau des sorties nous pouvons constater les motifs suivants :

Motif de fin de contrat	Nombre
Départ à la retraite	3
Démission	7
Force majeure (inaptitude définitive)	1
Abandon de poste	1
Licenciement	1
Fin de contrat à durée déterminée ou contrat de remplacement	14
Fin de contrat étudiant /contrat d'insertion socioprofessionnelle	127

Organigramme



V. Ordonnance

En exécution de l'article 7, § 1, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.
Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois.

Rémunérations (jetons de présence) :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Jetons de présence	Frais de représentation	Avantages
ABID	Fatima	Administrateur	1.560,00 €	- €	- €
ALAMAT	Faten	Administrateur Membre de l'Assemblée Générale	840,00 €	- €	- €
AWADA	Ahmad	Administrateur	360,00 €	- €	- €
BARNSTIJN	Michel	Administrateur	720,00 €	- €	- €
BEOZIERE	Christian	Administrateur	1.560,00 €	- €	- €
BOUGMAR	Laila	Administrateur	960,00 €	- €	- €
BUGGENHOUT	Clémentine	Administrateur	720,00 €	- €	- €
DE BEUCKELAERE	Katrien	Administrateur	360,00 €	- €	- €
D'HONDT	Bernard	Vice-Président	3.000,00 €	- €	- €
DISLI	Halil	Administrateur	- €	- €	- €
DROUART	Jérémie	Administrateur	720,00 €	- €	- €
DUBOCCAGE	Chantal	Administrateur	960,00 €	- €	- €
ELECTEUR	Joelle	Administrateur	1.560,00 €	- €	- €
FRELINX	Florence	Administrateur	- €	- €	- €
GELAS	Isabelle	Administrateur	- €	- €	- €
GUILIZ	Aziza	Administrateur	720,00 €	- €	- €
HARICHE	Faouzia	Présidente Vice-Présidente	5.700,00 €	- €	- €
HEIRBAUT	Francis	Membre de l'Assemblée Générale	120,00 €	- €	- €
HELLINGS	Benoit	Président	- €	- €	- €
HOORENS	Jose	Administrateur	1.800,00 €	- €	- €
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	600,00 €	- €	- €
HOUBA	Delphine	Administrateur	- €		

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Jetons de présence	Frais de représentation	Avantages
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	720,00 €	- €	- €
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	480,00 €	- €	- €
LHOEST	Sonia	Administrateur	600,00 €	- €	- €
LUAHABI	Ismail	Administrateur	840,00 €	- €	- €
MAÂTI	Naima	Administrateur	600,00 €	- €	- €
MALENGREAU	Nicole	Membre de l'Assemblée Générale	120,00 €		
MAMPAKA	Mankamba	Administrateur	120,00 €	- €	- €
MATERNE	Christian	Administrateur	960,00 €	- €	- €
MIROIR	Fabienne	Administrateur	720,00 €	- €	- €
ONKELINX	Laurette	Administrateur	- €	- €	- €
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	240,00 €	- €	- €
RIES	Frédérique	Administrateur	240,00 €	- €	- €
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	960,00 €	- €	- €
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
ULUSOY	Mustafa	Administrateur	720,00 €	- €	- €
VAN HALLEM	Hendrik	Membre de l'Assemblée Générale	- €	- €	- €
WAUCQUEZ	Frederic	Administrateur	1.200,00 €	- €	- €
WAUTERS	Didier	Administrateur	720,00 €	- €	- €
WILLAME	Elise	Administrateur	1.440,00 €	- €	- €
Pas de frais de représentation, ni d'indemnité, ni de voyage organisé					

Présence des membres aux séances :

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Réunion	Nombre de séances en 2019	Participation des mandataires aux séances
ABID	Fatima	Administrateur	AG, CA	16	13
ALAMAT	Faten	Administrateur Membre de l'Assemblée Générale	AG, CA	11	7
AWADA	Ahmad	Administrateur	AG, CA	16	3
BARNSTIJN	Michel	Administrateur	AG, CA	10	6
BEOZIERE	Christian	Administrateur	AG, CA	16	13
BOUGMAR	Laila	Administrateur	AG, CA	8	8
BUGGENHOUT	Clémentine	Administrateur	AG, CA	6	6
DE BEUCKELAERE	Katrien	Administrateur	AG, CA	10	3
D'HONDT	Bernard	Vice-Président	AG, CA, RP	10	10
DISLI	Halil	Administrateur	AG, CA	8	0
DROUART	Jérémie	Administrateur	AG, CA	8	6
DUBOCCAGE	Chantal	Administrateur	AG, CA	8	8
ELECTEUR	Joelle	Administrateur	AG, CA	16	13
FRELINX	Florence	Administrateur	AG, CA	10	0
GELAS	Isabelle	Administrateur	AG, CA	10	0
GUILIZ	Aziza	Administrateur	AG, CA	8	6
HARICHE	Faouzia	Présidente Vice-Présidente	AG, CA, RP	22	20
HEIRBAUT	Francis	Membre de l'Assemblée Générale	AG	1	1
HELLINGS	Benoit	Président	AG, CA	6	6
HOORENS	Jose	Administrateur	AG, CA	16	15
HOORNAERT	Chantal	Administrateur	AG, CA	6	5
HOUBA	Delphine	Administrateur	AG, CA	13	0
LEMAITRE	Catherine	Administrateur	AG, CA	6	6
LEPOIVRE	Sébastien	Administrateur	AG, CA	8	4
LHOEST	Sonia	Administrateur	AG, CA	6	5
LUAHABI	Ismail	Administrateur	AG, CA	8	7
MAÂTI	Naima	Administrateur	AG, CA	6	5

NOM	Prénom	Type de mandat ou fonction	Réunion	Nombre de séances en 2019	Participation des mandataires aux séances
MALENGREAU	Nicole	Membre de l'Assemblée Générale	AG	2	1
MAMPAKA	Mankamba	Administrateur	AG, CA	10	1
MATERNE	Christian	Administrateur	AG	8	8
MIROIR	Fabienne	Administrateur	AG, CA	8	5
ONKELINX	Laurette	Administrateur	AG, CA	2	0
OURIAGHLI	Mohamed	Administrateur	AG, CA	2	2
RIES	Frédérique	Administrateur	AG, CA	14	2
TAYENNE	Brigitte	Administrateur	AG, CA	8	8
TENOUTASSE	Sylvie	Administrateur	AG, CA	16	10
ULUSOY	Mustafa	Administrateur	AG, CA	8	6
VAN HALLEM	Hendrik	Membre de l'Assemblée Générale	AG	2	0
WAUCQUEZ	Frederic	Administrateur	AG, CA	10	10
WAUTERS	Didier	Administrateur	AG, CA	6	6
WILLAME	Elise	Administrateur	AG, CA	16	13

AG = Assemblée générale,
CA = Conseil d'Administration
RP = Réunion préparatoire

Marchés publics 2019 - inventaire des marchés de plus de 30.000 euros HTVA

Nom du marché	Type de marché	Procédure	Date de désignation par le Conseil d'Administration	Marché valide	Lot éventuel	Société	N° d'entreprise	Adresse	Montant HTVA
Mise à disposition, installation et entretien de machines à cafés et fournitures des consommables alimentaires associés	Fournitures	Procédure ouverte	21-01-19	60 mois	Non	SELECTA BELGIUM NV	BE404868991	Brouwersvliet 29 à 2000 Antwerpen	640.320,89 €
Démontage des installations de cuisine de production - site Anderlecht	Travaux	Procédure négociée sans publication préalable	21-01-19	/	Non	DEMO J.V. SA	BE439800275	Rue De Ciplat 2 à 1020 Bruxelles	48.100,00 €
Désignation d'un bureau d'études UCP Haren	Services	Procédure négociée sans publication préalable (extension de marché)	12-03-19	/	Non	NC&BHAM SPRL et LEVEL STUDIO ARCHITECTES ET ASSOCIES SPRL	BE464952573	Rue de l'Hôtel des Monnaies 66 à 1060 Bruxelles	60.672,00 €
Gamme de produits d'entretien dans le cadre d'un plan d'hygiène global en cuisine centrale et de collectivité	Fournitures	Procédure ouverte	12-03-19	48 mois	Lot n°1 Tunnel lavage&lave-vaisselle Lot n°2 Sanitaires Lot n°3 Entretien divers Lot n°4 Hygiène des mains	Lot n°1 ECOLAB BVBA Lot n°2 CLEANLINE BVBA Lot n°3 Pas attribué Lot n°4 REALCO SA	Lot n°1 : BE403091121 Lot n°2 : BE458697657 Lot n°3 : --- Lot n°4 : BE444458750	Lot n°1 : Noordkustlaan 16C à 1702 Groot-Bijgaarden Lot n°2 : Nijverheidslaan 8 à 8560 Wevelgem Lot n°3 : --- Lot n°4 : Avenue Albert Einstein 15 à 1348 Louvain-La-Neuve	229.083,93 € 4.031,24 € --- 6.664,10 €
Fruits issus de l'agriculture biologique (Oct-Déc 2019)	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	16-09-19	3 mois	Non	FRUDICOM NV	BE407709311	Vilvoordselaan 206 à 1000 Brussel	45.987,69 €

Fruits issus de l'agriculture biologique (Jan-Mar 2020)	Fournitures	Procédure négociée sans publication préalable	10-12-19	3 mois	Non	ECODAL BVBA	BE888186042	Slagvijver 25 à 1750 Lennik	54.186,50 €
Poissons surgelés et produits frais de la mer	Fournitures	Procédure concurrentielle avec négociation	10-12-19	48 mois	Non	GEFRA BVBA	BE425245129	Grote Moerstraat 63 à 8200 Sint-Andries	3.367.869,00 €

Liste des voyages des mandataires publics – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Voyage	Date du Voyage	Montant	Organisateur	Mandataire concerné	Date de décision motivée de l'organe compétent	Date d'approbation par le Gouvernement Collège réuni ou tutelle générale
Pas de voyage organisé						

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

Subside	Date	Montant	Destinataire
Pas de subsides octroyés			

VI. Rapport Comptes 2019

Les « comptes annuels » provisoires tels qu'ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 16 juillet 2020 sont édités sous forme du schéma complet de la Banque Nationale de Belgique.

Ces comptes annuels sont composés du bilan, du tableau de résultats et de ses annexes, en ce compris le bilan social.

A. BILAN

Le bilan comparatif entre 2019 et 2018 se présente comme suit :

Catégories de comptes		Libellés de comptes	2019	2018
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES	21	Immobilisations incorporelles	€ 197.106,38	€ 46.252,29
	22/27	Immobilisations corporelles	€ 1.544.017,07	€ 1.893.069,69
	28	Immobilisations financières	€ 415,00	€ 415,00
ACTIFS CIRCULANTS	30	Stocks et commandes en cours	€ 290.236,12	€ 326.148,52
	40/41	Créances à un an au plus	€ 5.898.173,26	€ 6.562.981,58
	54/58	Valeurs disponibles	€ 10.615.675,79	€ 8.362.120,28
	490/491	Comptes de régularisation	€ 213.035,54	€ 465.665,31
		Total de l'actif	€ 18.758.659,16	€ 17.656.652,67
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	10	Capital	€ 1.300.700,00	€ 1.300.700,00
	13	Réserves	€ 7.309.957,13	€ 5.888.324,08
	14	Résultat reporté (bénéfice)	€ 3.727.550,68	€ 3.648.775,74
	15	Subsides en capital	€ 159.530,57	€ 329.653,46
PROVISIONS & IMPÔTS DIFFERES	16	Provisions pour risques et charges	€ 104.928,08	€ 106.774,88
DETTES	17	Dettes à plus d'un an	€ 12.000,00	€ 154.325,38
	42/48	Dettes à un an au plus	€ 5.850.493,27	€ 5.969.774,34
	492/493	Comptes de régularisation	€ 293.499,43	€ 258.324,79
		Total du passif	€ 18.758.659,16	€ 17.656.652,67

Le total du bilan augmente ainsi de 6,24%, en passant de 17,66M€ à 18,76M€.

Afin de reprendre les éléments les plus marquants de 2019 par rapport à la situation de 2018 :

A l'Actif :

- 1) Les immobilisations incorporelles augmentent de 151k€ :
 - 151k€ concernent le développement de logiciels propres (RESCO 2 principalement)
 - 59k€ concernent les premiers frais d'études d'architecte suite à l'avancement du projet UCP Anderlecht
 - Ces interventions étant amortissables, ces montants sont compensés/contenus quelque peu par les dotations aux amortissements pour les éléments précités (56k€+3k€).
- 2) La valeur des installations, machines et outillages diminuent quasi exclusivement de par les amortissements sur ces éléments
- 3) La diminution des stocks est tant alimentaire (-23k€) que matérielle (-13k€).
- 4) La diminution des créances à un an au plus est essentiellement due à la baisse de la facturation. Rappelons qu'en 2018, il a été tenu compte, entre autres, de la facturation des travaux de passage en liaison froide. Une telle facturation n'a pas eu lieu en 2019, ce qui explique largement cette différence.
- 5) Les valeurs disponibles augmentent quant à elles de 2.254k€, contre une baisse de 1.230k€ en 2018 et une hausse de 767 k€ en 2017. Rappelons que cette valeur est prise à un moment précis (31/12/2019) et dépend tant des échéances des factures fournisseurs que du respect des échéances apportées par nos clients. Il est probable que des factures fournisseurs soient payées quelques jours après et/ou des paiements clients reçus quelques jours avant cette date. Ainsi la pertinence de cette valeur reste relative.
- 6) La baisse des comptes de régularisation s'explique, d'une part pour 360k€ par la réception tardive de certains subsides (Ville de Bruxelles) en 2018, alors qu'en 2019 tous les montants ont été perçus sans délais, et d'autre part pour des charges reçues (107k€) en 2019 relatives à 2020, et qui doivent ainsi être considérées « à reporter »

Au Passif :

- 1) Contrairement aux années précédentes, les subsides en capital ne diminuent pas de 94k€ mais de 170k€ de par la régularisation qui devait être apportée à l'amortissement relatif aux subsides de la commune d'Anderlecht pour travaux dans les écoles (liaison froide).
- 2) Etant donné que le résultat 2019 est en boni, le Conseil d'Administration en sa séance du 25 juin 2020 a approuvé les affectations suivantes :
 - a. Une affectation aux réserves de 1.200k€ suite aux effets négatifs estimés en 2020 de par les implications du Covid 19 sur l'estimation de nos résultats et ce au regard du point 2.1 de la séance du Conseil d'Administration du 25 juin 2020.
 - b. Une affectation aux réserves pour la cuisine centrale d'Anderlecht (dont les travaux seront finalisés en septembre 2020) de 300k€.

Rappelons que les réserves constituent un montant de nos fonds propres que nous « réservons » pour des investissements ou pertes futurs. Toutefois, les mouvements de réserves n'ont pas d'impact sur le compte de résultat mais uniquement sur la répartition des fonds propres via les comptes d'affectation de résultat.

- 3) Ainsi, dans le tableau ci-après, nous retrouvons l'évolution et la situation des réserves

Intitulé	Situation réserves "autres réserves indisponibles"	Reprises des réserves	Situation sans nouvelles réserves	Affectation des nouvelles réserves (CA 25/06/2020)	Situation Finale réserves "autres réserves indisponibles"
	au 31/12/2018	au 31/12/2019	au 31/12/2019	au 31/12/2019	au 31/12/2019
CHUB - Travaux d'aménagements	1.756.780,23 €		1.756.780,23 €		1.756.780,23 €
CHUB - Equipements					
Astrid - Chariots technique avec borne	10.133,73 €		10.133,73 €		10.133,73 €
CHUSP - Chariots technique embarquée	660.033,22 €		660.033,22 €		660.033,22 €
CPAS de Bruxelles - Cuisines relais	586.064,90 €		586.064,90 €		586.064,90 €
CPAS d'Anderlecht - Chariots technique embarquée	136.584,80 €		136.584,80 €		136.584,80 €
Haren - Adaptation bâtiment existant partie "techniques spéciales"	838.925,60 €		838.925,60 €		838.925,60 €
Cuisine d'Anderlecht - estimation pour les premiers travaux	250.000,00 €	- 78.366,95 €	171.633,05 €		171.633,05 €
New Bordet	255.129,40 €		255.129,40 €		255.129,40 €
UCP Anderlecht	1.264.672,20 €		1.264.672,20 €	300.000,00 €	1.564.672,20 €
Brien - Chariots technique avec borne	130.000,00 €		130.000,00 €		130.000,00 €
IMPACT COVID 19				1.200.000,00 €	1.200.000,00 €
Total du montant constitué en réserve	5.888.324,08 €	- 78.366,95 €	5.809.957,13 €	1.500.000,00 €	7.309.957,13 €

- 4) Tout comme en 2017 & 2018, la baisse (142k€) des dettes à plus d'un an correspond à la diminution de la partie long terme des dettes financières et à leur reclassement en comptes de « Dettes à plus d'un an échéant dans l'année ». Pour rappel, ces dettes sont liées à des emprunts effectués :
- o en 2010 auprès de la BNP Paribas Fortis pour l'achat des chariots pour le CHU Brugmann et Sainte Gertrude
 - o en 2009 auprès de Belfius pour l'acquisition de divers matériels. Notons que 2019 marque la fin des remboursements d'emprunts Belfius
- 5) Les dettes à un an au plus sont également mouvementées (une baisse de 119 k€) par :
- o Une reclassification de l'ONSS (-450k€)
 - o contrebalancée par l'augmentation des comptes fournisseurs (363k€)
 - o ainsi que les contreparties liées entre autres aux écritures relatives aux pécules de vacances, TVA et précompte.

B. COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats se solde, avant toute affectation, par un boni de 1.500.407,99 € et ce notamment de par les faits importants suivants :

- L'évolution liée au projet FWAB de « repas gratuit » et de sa refacturation aux communes engendre une augmentation des recettes du scolaire ainsi que la première année de livraison aux écoles d'Auderghem fait que l'activité en gendre un volume de chiffre d'affaires de plus de 602k€ ;
- La non application d'une ristourne à destination de nos associés pour une valeur en 2018 de 307k€ ;
- La diminution des coûts liés à la rémunération brute et leurs charges ONSS (563k€).

Au boni de l'année s'ajoute, à la rubrique « Résultat Reporté » 78k€ qui correspondent à la différence entre les sorties et les entrées de réserves.

Le compte de résultats comparatif 2019 / 2018 se présente dès lors comme suit :

Catégories de comptes	Libellés de comptes		2019	2018
VENTES & PRESTATIONS	70	Chiffres d'affaires	€ 25.294.188,07	€ 24.533.757,23
	74	Autres produits d'exploitation	€ 2.039.290,45	€ 2.704.452,55
COÛT DES VENTES & PRESTATIONS	60	Approvisionnements et marchand	€ 9.657.542,03	€ 9.161.301,90
	61	Services et biens divers	€ 2.768.502,72	€ 3.477.178,72
	62	Rémunérations, charges sociales et pensions	€ 12.158.472,48	€ 12.476.100,34
	63	Amortissements, réductions de valeur et provisions	€ 597.173,76	€ 401.373,87
	64	Autres charges d'exploitation	€ 699.393,44	€ 879.221,61
		Bénéfice d'exploitation	€ 1.452.394,09	€ 843.033,34
PRODUITS FINANCIERS	75	Produits financiers	€ 171.531,88	€ 95.201,97
CHARGES FINANCIERES	65	Charges financières	€ 10.018,04	€ 16.063,15
		Bénéfice courant avant impôts	€ 1.613.907,93	€ 922.172,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS	76	Produits exceptionnels	€ 60,00	€ 27.896,41
CHARGES EXCEPTIONNELLES	66	Charges exceptionnelles	€ 113.559,94	€ 69.281,20
		Bénéfice de l'exercice	€ 1.500.407,99	€ 880.787,37

En ce qui concerne les **VENTES & PRESTATIONS** :

- 1) Le chiffre d'affaires est en augmentation de 1,79%, et ce avant toute ristourne (autrement dit nous ne tenons pas compte de la ristourne 2018 dans cette analyse).

Le chiffre d'affaire 2019 est pour 64,67% (contre 65,75% en 2018) composé des 'JA' (journées alimentaires) dans le département Santé, soit 16,36M€ contre 16,38M€ l'année précédente. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les JA diminuent de 2,2% tant au niveau Hospitalier qu'au niveau MRS (Maison de Repos et de Soins).

Nous constatons que :

- La baisse des JA en hospitalier (-11.549) provient principalement des établissements CHUB (-7.434), CHUSTP (-4.368), HUDERF (-2.500), tandis que Bordet augmente (+2539) et le C.T.R. est stable.
- Au niveau MRS, la baisse totale est de près de 8.000 repas avec des diminutions sur l'ensemble des associés avec des pertes : CPAS de Jette (-6,6%), et CPAS d'Evere (-5,6%), CPAS d'Anderlecht (-1,7%), et le CPAS de la Ville de Bruxelles diminue également (-1,37%).

Pour d'avantage de détails, et permettre l'observation par rapport à l'année précédente, nous renvoyons au tableau de synthèse suivant :

Dépt	Etablissement	Type de prestations	JA 2019	EUROS 2019	JA 2018	EUROS 2018
Santé Hôpitaux	CHUB	JA "patients"	242.667	5.045.831 €	250.101	5.074.135 €
	CHUSP	JA "patients"	130.724	2.703.545 €	131.491	2.702.400 €
	CDP	JA "patients"	49.030	884.012 €	52.631	873.027 €
	HUDERF	JA "patients"	22.034	474.195 €	24.587	514.860 €
	BORDET	JA "patients"	37.713	684.838 €	35.173	670.814 €
	CTR	JA "patients"	32.046	577.969 €	31.780	559.015 €
Total Santé Hôpitaux			514.214	10.370.391 €	525.763	10.394.252 €
Dépt	Etablissement	Type de prestations	JA 2019	EUROS 2019	JA 2018	EUROS 2018
Santé MRS	CRHGB	JA "résidents"	42.021	750.489 €	41.949	731.179 €
	EGLANTINES	JA "résidents"	64.516	1.152.262 €	65.666	1.144.565 €
	URSULINES	JA "résidents"	43.932	784.617 €	44.897	782.563 €
	VESALE	JA "résidents"	35.902	420.410 €	33.195	372.781 €
	STE GERTRUDE	JA "résidents"	50.748	906.365 €	54.703	953.478 €
	CPAS EVERE	JA "résidents"	26.417	438.037 €	27.969	446.949 €
	CPAS ANDERL	JA "résidents"	63.435	1.022.638 €	64.518	1.014.219 €
	CPAS JETTE	JA "résidents"	28.413	513.649 €	30.430	536.472 €
Total Santé MRS			355.383	5.988.466 €	363.328	5.982.206 €
Total général			869.597	16.358.857 €	889.091	16.376.459 €

La diminution de 19.493 JA entraîne un recul du chiffre d'affaires de 17,6k€. L'impact est atténué par l'indexation des prix, ainsi que la prise en compte des gardes auprès du CHU Saint-Pierre.

Dans le cadre de l'activité du département Santé, il y a lieu de tenir compte également des activités suivantes.

		2019		2018	
Saint Luc		116.730,40 €	5,09%	123.394,41 €	5,56%
Samu Social		0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
Centre de jour Delta		24.172,99 €	1,05%	32.992,89 €	1,49%
Restaurant Sociaux Anderlecht		172.849,87 €	7,54%	186.751,60 €	8,41%
Soleil d'Automne		24.914,25 €	1,09%	27.217,85 €	1,23%
Portage à Domicile	Maisons de Quartiers	13.016,46 €	0,57%	78.690,91 €	3,54%
		71.521,38 €	3,12%	44.779,24 €	2,02%
	Bruxelles				
	Evere	31.896,96 €	1,39%	25.414,83 €	1,14%
	Jette	153.028,48 €	6,67%	178.464,47 €	8,04%
	Anderlecht	135.528,52 €	5,91%	80.490,80 €	3,62%
Mess Brugmann		0,00 €	0,00%	15.744,98 €	0,71%
Mess Saint-Pierre		243.900,26 €	10,63%	197.273,15 €	8,88%
Vente Directe - Hospitalier		1.189.713,19 €	51,87%	1.104.608,32 €	49,73%
Vente Directe - MRS		104.684,12 €	4,56%	113.783,68 €	5,12%
Distributeurs		11.884,66 €	0,52%	11.460,58 €	0,52%
TOTAL		2.293.841,54 €	103,28%	2.221.067,71 €	100,00%

La différence du chiffre d'affaires au Centre de Jour Delta fait suite à une modification de tarification.

Par ailleurs, nous avons continué en 2019 l'activité de vente de repas :

Dans le département « **Enfance & Hors foyer** », le chiffre d'affaires peut être présenté comme suit :

	2019	2018
Repas Chauds (scolaires)	3.470.975,48 €	3.009.039,76 €
Repas Chauds (crèches)	1.136.909,91 €	1.195.319,58 €
Plaines Vacances (repas & collat.)	319.817,22 €	207.192,14 €
Mess et restaurants hors foyer	277.890,99 €	315.143,15 €
Ventes Directes (exemple : Transit)	49.888,14 €	39.998,60 €
Ventes Directes aux Crèches	707.154,16 €	643.326,16 €
Ventes Directes aux Ecoles	77.482,05 €	113.411,24 €
Service Traiteur	533.206,47 €	695.186,31 €
Total général	6.573.324,42 €	6.218.616,94 €

Nous constatons une progression du chiffre d'affaires global de ce département de 5,7%.

Nous notons la diminution du chiffre d'affaires généré par le service Traiteur de -162k€, pour atteindre 533k€ ; soit une diminution de 23% par rapport à 2018.

- 2) Les autres produits d'exploitation sont en baisse de près de 25% (665k€). Rien d'étonnant dans cette diminution si l'on se rappelle qu'en 2018 nous tenions compte de la refacturation des travaux concernant les milieux d'accueil de la Ville de Bruxelles, les Ecoles de la Commune d'Anderlecht et celles de la ville de Bruxelles concernant la mise en conformité et le passage en liaison froide (860 k€). Rappelons également la nécessité de mettre en perspective cette rubrique avec celle des « Services et Biens Divers » concernant ces travaux. Cette opération sera ainsi « nulle » étant donné que les factures seront entièrement financées contre réception des justificatifs.

De plus, pour rappel, ce poste est principalement lié aux subsides octroyés par la Ville de Bruxelles pour ce qui concerne les tarifications sociales des repas dans les écoles sur le territoire de la Ville de Bruxelles et aux subsides liés au personnel (plan Activa, ACS, revalorisations barémiques, Maribel).

Il comporte également des récupérations de frais, que cela soit pour du personnel ou du matériel mis à disposition ou des frais de rappels et des montants récupérés d'assurances.

Ainsi nous noterons également néanmoins certaines augmentations dans cette rubrique telles que :

- 27k€ à charge de compagnies d'assurances
- 24k€ suite à la location du bâtiment « Haren – front de rue » à BigMat

En ce qui concerne le **COÛT DES VENTES & PRESTATIONS** :

1) Les approvisionnements et marchandises sont en hausse de 5,42%.

Nous observons une hausse sur la plupart des postes, et principalement sur les coûts liés à :

- la viande, volaille et poissons (+106k€).
- Les desserts (+ 91 k€)
- Les matières premières alimentaires (+93 k€)

2) Les services et biens divers sont en diminution de 20% (-709k€) et ce essentiellement par l'acquisition des matériels pour les écoles et milieux d'accueil de la Ville de Bruxelles et Anderlecht actés en 2018, tout comme nous l'indiquons ci-avant dans la rubrique des autres produits d'exploitation, et ainsi soit une opération nulle.

3) Les charges de rémunération et de charges sociales sont en baisse de 2,55%. Cet élément s'explique entre autre par le fait que certains postes restent ouverts.

4) Les dotations aux amortissements, réductions de valeur et provisions sont en augmentation de 48,78%. Cette augmentation est due en grande partie au fait qu'en 2018 nous enregistrons 142k€ aux reprises de réduction de valeur sur créances commerciales ce qui n'est pas le cas cette année, la correction de la règle d'évaluation n°6 étant été largement effectuée l'année passée.

5) Les autres charges d'exploitation sont en diminution de 20,5% (-180k€)

Rappelons que ce poste est principalement constitué de l'enregistrement de la TVA non déductible pour un montant total de 656k€ (809 k€ en 2018), soit une diminution de 152k€ qui ajoutée à la différence de 22k€ sur le précompte immobilier explique largement la différence totale de cette rubrique.

Quant au **résultat financier** (**PRODUITS FINANCIERS – CHARGES FINANCIÈRES**), il est en hausse sous l'effet conjugué de :

- la baisse des charges financières de 6k€ (due principalement à la diminution de la part remboursée en intérêts sur les emprunts effectués en 2010 pour l'achat des chariots pour Brugmann et Ste Gertrude auprès de BNP Paribas Fortis et ceux de 2009 pour l'acquisition de divers matériels de cuisine auprès de Belfius)
- la hausse des produits financiers est liée étroitement à la régularisation des Subsides en capital & en intérêts (Subsides Commune d'Anderlecht) mentionnée précédemment au niveau du bilan

En ce qui concerne le **résultat exceptionnel**, (**PRODUITS EXCEPTIONNELS – CHARGES EXCEPTIONNELLES**) il peut être décomposé comme suit :

- En produits exceptionnels nous retrouvons 60€ suite à une erreur d'arrondis de la banque
- Une charge exceptionnelle de 115k€ consécutives à l'opération de déclassement de l'activité Repas Scolaires (prise en charge des payés parents de 2005 à 2013). Dans le respect de l'application de la règle d'évaluation n°6

VII. Comptes annuels 2019 - Schéma complet BNB

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0867322926	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: LES CUISINES BRUXELLOISES
Forme juridique: Association de droit public
Adresse: Hotel de Ville N°: 1 Boîte:
Code postal: 1000 Commune: Bruxelles
Pays: Belgique
Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet¹: http://www.

Numéro d'entreprise 0867322926

DATE 06/10/2004 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS EN EUROS²

approuvés par l'assemblée générale du 16/07/2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Exercice précédent du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 39 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 2.2, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.5.1, 6.5.2, 6.7.2, 6.8, 6.13, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16

	
Signature (nom et qualité)	Signature (nom et qualité)
Nom ORRICO Y GRIMA	Nom HELLINGS Benoit
Qualité Directeur Général	Qualité Président

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

N°	0867322926	C 2.1
----	------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

ABID, Fatima				
Rue des Artistes	13	1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (06/05/2013 - 30/06/2025)				
ALAMAT, Faten				
Rue du Chapeau	34	1070	Anderlecht	Belgique
Administrateur [13] (18/04/2007 - 02/09/2019)				
AWADA, Ahmad				
Kerkstraat	40	1742	Sint-Katherina-Lombeek	Belgique
Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)				
BARNSTIJN, Michel				
Rue du Mont Saint-Alban	67	1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (06/05/2013 - 02/09/2019)				
BEOZIERE, Christian				
Avenue Bordet	122	1140	Evere	Belgique
Administrateur [13] (23/04/2008 - 30/06/2025)				
DEBEUCKELAERE, Katrien				
Chaussée de Haecht	1178	1140	Evere	Belgique
Administrateur [13] (30/05/2016 - 24/06/2019)				
D'HONDT, Bernard				
Avenue Franklin Roosevelt	32	1050	Ixelles	Belgique
Vice-président du Conseil d'Administration [11] (06/05/2013 - 02/09/2019)				
DISLI, Halil				
Rue Tiberghien	32	1210	Saint-Josse-ten-Noode	Belgique
Administrateur [13] (06/05/2013 - 24/06/2019)				
DUBBOCAGE, Chantal				
Avenue de Koekelberg	14	1082	Berchem-Sainte-Agathe	Belgique
Administrateur [13] (18/04/2017 - 24/06/2019)				
ELECTEUR, Joelle				
Rue Leon Dopere	72	1090	Jette	Belgique
Administrateur [13] (29/05/2017 - 30/06/2025)				
FRELINX, Florence				
Avenue Louise	244 bte 25	1050	Ixelles	Belgique
Administrateur [13] (19/02/2018 - 02/09/2019)				
GELAS, Isabelle				
Avenue Van Volxem	268	1190	Forest	Belgique
Administrateur [13] (14/10/2013 - 02/09/2019)				
HARCHE, Faouzia				
Rue Masul	86	1000	Bruxelles	Belgique
Président du Conseil d'Administration [10] (23/04/2008 - 02/09/2019)				
Vice-président du Conseil d'Administration [11] (02/09/2019 - 30/06/2025)				
HOORENS, Jose				
Stroombeeksesteenweg	153	1800	Vilvoorde	Belgique
Administrateur [13] (01/01/2005 - 30/06/2025)				
HOUBA, Delphine				
Quai du Chantier	7 bte 3	1000	Bruxelles	Belgique
Administrateur [13] (19/02/2018 - 12/11/2019)				

=> C 17

N°	0867322926	C 3.1
----	------------	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	0,00	0,00
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	1.741.538,45	1.939.736,98
Immobilisations incorporelles	6.2	21	197.106,38	46.252,29
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.544.017,07	1.893.069,69
Terrains et constructions		22	6.264,02	1.994,39
Installations, machines et outillage		23	1.058.917,21	1.387.332,85
Mobilier et matériel roulant		24	11.235,58	9.573,99
Location-financement et droits similaires.....		25		
Autres immobilisations corporelles.....		26	467.600,26	494.168,46
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	0,00	0,00
Immobilisations financières	6.4/	28	415,00	415,00
Entreprises liées	6.5.1	280/1		
Participations.....	6.15	280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations.....		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	415,00	415,00
Actions et parts.....		284	10,00	10,00
Créances et cautionnements en numéraire.....		285/8	405,00	405,00

N°	0867322926	C 3.1
----	------------	-------

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	29/58	17.017.120,71	15.716.915,69
ACTIFS CIRCULANTS			
Créances à plus d'un an	29		
Créances commerciales.....	290		
Autres créances.....	291		
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	290.236,12	326.148,52
Stocks	30/36	290.236,12	326.148,52
Approvisionnements.....	30/31	290.236,12	326.148,52
En-cours de fabrication.....	32		
Produits finis	33		
Marchandises.....	34		
Immeubles destinés à la vente.....	35		
Acomptes versés.....	36		
Commandes en cours d'exécution.....	37		
Créances à un an au plus	40/41	5.898.173,26	6.562.981,58
Créances commerciales.....	40	5.791.934,57	6.479.008,09
Autres créances.....	41	106.238,69	83.973,49
6.5.1/			
Placements de trésorerie	6.6		
Actions propres.....	50/53		
Autres placements	50		
	51/53		
Valeurs disponibles	54/58	10.615.675,79	8.362.120,28
Comptes de régularisation	490/1	213.035,54	465.665,31
6.6			
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	18.758.659,16	17.656.652,67

N°	0867322926	C 3.2		
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	12.497.738,38	11.167.453,28
Capital	6.7.1	10	1.300.700,00	1.300.700,00
Capital souscrit.....		100	1.300.700,00	1.300.700,00
Capital non appelé ⁴		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	7.309.957,13	5.888.324,08
Réserve légale.....		130		
Réserves indisponibles.....		131	7.309.957,13	5.888.324,08
Pour actions propres.....		1310		
Autres.....		1311	7.309.957,13	5.888.324,08
Réserves immunisées.....		132		
Réserves disponibles.....		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	3.727.550,68	3.648.775,74
Subsides en capital		15	159.530,57	329.653,46
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	104.928,08	106.774,88
Provisions pour risques et charges		160/5	104.928,08	106.774,88
Pensions et obligations similaires.....		160		
Charges fiscales.....		161		
Grosses réparations et gros entretien.....		162	104.928,08	106.774,88
Obligations environnementales.....		163		
Autres risques et charges.....	6.8	164/5		0,00
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

N°	0867322926	C 3.2
----	------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	6.155.992,70	6.382.424,51
Dettes à plus d'un an	6.9	17	12.000,00	154.325,38
Dettes financières		170/4	0,00	142.325,38
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	0,00	142.325,38
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	12.000,00	12.000,00
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	5.850.493,27	5.969.774,34
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	142.325,38	160.146,50
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.970.572,55	3.896.154,00
Fournisseurs		440/4	3.970.572,55	3.896.154,00
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.737.595,34	1.913.473,84
Impôts		450/3	257.917,91	272.192,55
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.479.677,43	1.641.281,29
Autres dettes		47/48		0,00
Comptes de régularisation	6.9	492/3	293.499,43	258.324,79
TOTAL DU PASSIF		10/49	18.758.659,16	17.656.652,67

N° 0867322926

C 4

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	27.333.538,52	27.266.106,19
Chiffre d'affaires.....	6.10	70	25.294.188,07	24.533.757,23
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation.....	6.10	74	2.039.290,45	2.704.452,55
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	60,00	27.896,41
Coût des ventes et des prestations		60/66A	25.994.644,37	26.464.457,64
Approvisionnements et marchandises.....		60	9.657.542,03	9.161.301,90
Achats.....		600/8	9.621.629,63	9.311.085,54
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609	35.912,40	-149.783,64
Services et biens divers		61	2.768.502,72	3.477.178,72
Rémunérations, charges sociales et pensions..... (+)/(-)	6.10	62	12.158.472,48	12.476.100,34
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles.....		630	524.943,05	494.892,31
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)..... (+)/(-)	6.10	631/4	72.230,71	-93.518,44
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation.....	6.10	640/8	699.393,44	879.221,61
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes.....	6.12	66A	113.559,94	69.281,20
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.338.894,15	801.648,55

N°	0867322926	C 4
----	------------	-----

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	75/76B	171.531,88	95.201,97
Produits financiers	75	171.531,88	95.201,97
Produits financiers récurrents	750		
Produits des immobilisations financières	751	1.408,29	1.275,57
Produits des actifs circulants	752/9	170.123,59	93.926,40
Autres produits financiers	6.11		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	
Charges financières	65/66B	10.018,04	16.063,15
Charges financières récurrentes	6.11	65	10.018,04
Charges des dettes	650	8.386,99	14.177,68
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	651	
Autres charges financières	6.12	652/9	1.631,05
Charges financières non récurrentes		66B	0,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+/-)	9903	1.500.407,99
Prélèvements sur les impôts différés		780	
Transfert aux impôts différés		680	
Impôts sur le résultat	(+/-)	6.13	67/77
Impôts		670/3	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+/-)	9904	1.500.407,99
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	
Transfert aux réserves immunisées		689	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+/-)	9905	1.500.407,99

N°	0867322926	C 5
----	------------	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter..... (+)/(-)	9906	5.149.183,73	3.368.377,56
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter.....(+)/(-)	(9905)	1.500.407,99	880.787,37
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent.....(+)/(-)	14P	3.648.775,74	2.487.590,19
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	0,00	1.030.398,18
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		1.030.398,18
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.421.633,05	750.000,00
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale.....	6920		
aux autres réserves	6921	1.421.633,05	750.000,00
Bénéfice (Perte) à reporter..... (+)/(-)	(14)	3.727.550,68	3.648.775,74
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants.....	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

N°	0867322926	C 6.1
----	------------	-------

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	0,00
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés.....	8002		
Amortissements.....	8003		
Autres.....(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice.....	(20)	0,00	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	0,00	
Frais de restructuration	204		

N°	0867322926	C 6.2.1
----	------------	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	218.830,07
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	218.830,07	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	218.830,07
Mutations de l'exercice			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	218.830,07	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	0,00	

N°	0867322926	C 6.2.3
----	------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	557.675,34
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	209.191,95	
Cessions et désaffectations.....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	766.867,29	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	511.423,05
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8072	58.337,86	
Repris.....	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	569.760,91	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	197.106,38	

N°	0867322926	C 6.3.1
----	------------	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	20.880,16
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	20.880,16	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	18.885,77
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.044,01	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311	-5.313,64	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	14.616,14	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	6.264,02	

N°	0867322926	C 6.3.2
----	------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	4 728.904,96
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	109.994,65	
Cessions et désaffectations.....	8172	133.028,60	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8192	4.705.871,01	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées.....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	3 341.572,11
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8272	435.778,72	
Repris.....	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8302	130.031,94	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312	-365,09	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	3.646.953,80	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	1.058.917,21	

N°	0867322926	C 6.3.3
----	------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	357.111,56
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	10.554,58	
Cessions et désaffectations.....	8173	18,15	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8193	367.647,99	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées.....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	347.537,57
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8273	8.527,90	
Repris.....	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8303	18,15	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	365,09	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	356.412,41	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	11.235,58	

N°	0867322926	C 6.3.5
----	------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	531.363,94
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations.....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8195	531.363,94	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées.....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	37.195,48
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8275	21.254,56	
Repris.....	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315	5.313,64	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	63.763,68	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	467.600,26	

N°	0867322926	C 6.3.6
----	------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166		
Cessions et désaffectations.....	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8196		
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées.....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8276		
Repris.....	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations.....	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	0,00	

N°	0867322926	C 6.4.2
----	------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	0,00	
Plus-values au terme de l'exercice			
8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

N°	0867322926	C 6.4.3
----	------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	10,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8393	10,00	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice.....			
	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises.....	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice.....	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice			
	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	10,00	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	405,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres.....(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	405,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

N°	0867322926	C 6.6
----	------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Actions et parts – Montant non appelé
Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

490000 Charges à reporter
.....
.....
.....

Exercice
212.775,04
.....
.....

N° 0867322926

C 6.7.1

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.300.700,00
(100)	1.300.700,00	

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

.....

.....

.....

Représentation du capital

Catégories d'actions

.....

.....

.....

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	
8703	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	

Capital non libéré

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		xxxxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

.....

.....

.....

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8751	

29 / 64

N° 0867322926

C 6.9

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Codes	Exercice
8801	142.325,38
8811	
8821	
8831	
8841	142.325,38
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	142.325,38

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	12.000,00
8912	12.000,00

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

N°	0867322926	C 6.10
----	------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	879.500,00	862.356,00
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	285	289
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	258,8	261,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	381.515	383.079
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	8.827.924,80	9.242.759,38
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.550.207,70	2.698.663,13
Primes patronales pour assurances extralégales	622	11.480,37	11.462,87
Autres frais de personnel	623	768.859,61	523.214,96
Pensions de retraite et de survie	624	0,00	0,00

N°	0867322926	C 6.10
----	------------	--------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises).....(+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées.....	9110		
Reprises.....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées.....	9112	72.230,71	47.937,34
Reprises.....	9113		141.455,78
Provisions pour risques et charges			
Constitutions.....	9115		
Utilisations et reprises.....	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation.....	640	694.774,73	874.144,59
Autres.....	641/8	4.618,71	5.077,02
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture.....	9096	30	
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein.....	9097	34,0	
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098	53.516	
Frais pour l'entreprise.....	617	352.429,05	340.526,79

N°	0867322926	C 6.11
----	------------	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	170.122,89	
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
.....			
.....			
.....			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
.....			
.....			
.....			

N° 0867322926

C 6.12

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	60,00	27.896,41
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	60,00	27.896,41
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	60,00	27.896,41
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	113.559,94	69.281,20
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	113.559,94	69.281,20
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620	-1.846,80	0,00
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	115.406,74	69.281,20
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	0,00	0,00
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

N°	0867322926	C 6.14
----	------------	--------

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....

Exercice

.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....

Exercice

.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

L'entité est membre d'une unité TVA et ainsi solidaire entre ses membres

L'entité a donné des cautions vis-à-vis de la BNP Paribas Fortis pour un montant de 1.212.688,05 EUR

Ethias AAM est devenu EthiasCo, ce changement de statut attribue à LCB 17 parts de 8.602,9 EUR

Cette participation existe tant que l'association est membre coopérateur

Exercice

.....
 0,00

 0,00

 0,00

 0,00

→ C 18

N°	0867322926	C 6.15
----	------------	--------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations.....	9263		
Créances subordonnées.....	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an.....	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations.....	9262		
Créances subordonnées.....	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an.....	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant - 0 EUR / NIHIIL - 0 EUR

Etant entendu qu'en l'absence de critères juridiques permettant un inventaire des transactions avec des parties liées en dehors des conditions normales du marché, aucune information n'a pu être incluse

Exercice

0,00

0,00

0,00

N° 0867322926

C 6.16

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées 9500
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé
.....
.....
.....

Garanties constituées en leur faveur 9501

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur 9502

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants 9503
Aux anciens administrateurs et anciens gérants 9504

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) 9505 6.500,00

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation 95061
Missions de conseils fiscaux 95062
Autres missions extérieures à la mission révisoriale 95063

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation 95081
Missions de conseils fiscaux 95082
Autres missions extérieures à la mission révisoriale 95083

Codes	Exercice
9505	6.500,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

.....
.....
.....
.....

N°	0867322926	C 6.19
----	------------	--------

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

La dernière modification des règles d'évaluation a été approuvée par le Conseil d'Administration en date du 13 février 2017.

Ainsi, en vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Dans le contexte de la politique d'investissements prévue pour 2017, et en tenant compte de l'expérience de la durée de vie réelle de nos investissements précédemment réalisés, il nous a paru opportun de revoir et nuancer le rythme d'amortissement de certains types d'immobilisations incorporelles et corporelles, à savoir :

Compte: 215100 Type d'investissement: Logiciel propre Taux d'amortissement actuel: 20% Durée d'utilité actuelle (en année): 5 Taux d'amortissement proposé: 25% Durée d'utilité proposée (en année): 4

Actuellement, il s'agit principalement des investissements réalisés dans le cadre de Datameal (ERP gérant les commandes et la production à l'origine pour le secteur de la santé) et de RESCO (logiciel lié à la gestion des encaissements des repas scolaires). Pour ce type d'investissements, nous estimons que vu le rythme plus soutenu des adaptations informatiques à venir, il est plus raisonnable d'envisager une durée de 4 ans plutôt que 5 ans.

Compte: 221000 Type d'investissement: Construction Taux d'amortissement actuel: 5% Durée d'utilité actuelle (en année): 20 Taux d'amortissement proposé: 10% ou 5% ou 4% Durée d'utilité proposée (en année): 10 ou 20 ou 25

Par construction, il faut entendre tout ce qui peut être directement lié à l'infrastructure des bâtiments.

Pour ce qui concerne les aménagements des bâtiments existants (installations de cloisons par ex), la durée peut être ramenée à 10 ans ; pour ce qui est des constructions lourdes (installation d'une cabine haute tension telle qu'envisagée pour le site de Brugmann par ex), une durée de vie de 25 ans nous paraît justifiée ; pour l'adaptation d'un bâtiment existant avec des installations de type 'technique spéciale' tel que prévue pour Haren, une durée de vie de 20 ans peut être maintenue.

Compte: 230050 Type d'investissement: Installations techniques et machines/subsidiées Taux d'amortissement actuel: 10% Durée d'utilité actuelle (en année): 10 Taux d'amortissement proposé: 10% ou 14,3% Durée d'utilité proposée (en année): 10 ou 7

Pour ce type d'investissements, l'adaptation de la durée de vie estimée résulte du fait de la technique/ puissance utilisée et de l'intensité d'utilisation des installations et machines.

Pour les chariots de transport de repas : avec les chariots de type 'technique embarquée', le système technique étant intégré dans le chariot lui-même, vu les déplacements intensifs quotidiens des chariots, une durée prévue pour 10 ans il y a quelques années ne correspond plus à la réalité et 7 ans est plus réaliste ; pour les chariots avec borne, on peut envisager une durée de 7 ans également pour les chariots mais 10 ans pour les bornes.

Pour les bandes de portionnement : une bande de portionnement telle que prévue pour le site de Saint-Pierre (d'une valeur de l'ordre de 12.000€) a une durée de vie de 10 ans.

Pour les systèmes de lavage : un tunnel de lavage tel que prévu pour le site de Brugmann (d'une valeur de quelques 100.000€) a une durée de vie de 10 ans mais les autres types de lave-vaisselle (20.000€/30.000€) ont raisonnablement une durée de vie de 7 ans.

Pour les fours : les fours de remise à température (four de régénération) tels que par ex ceux utilisés pour la liaison froide ont une durée de vie plus proche de 7 ans, alors que les fours de cuisson/combi ont une durée de vie de 10 ans.

Pour les installations frigorifiques : les investissements liés à la création de groupes de froid ou chambres froide ont une durée de vie

=> C 18

N°	0867322926	C 6.20
----	------------	--------

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Evénements postérieurs à la clôture et autres informations requises

Depuis la clôture de l'exercice, la crise liée au Coronavirus est intervenue. L'association de droit public a à ce jour pu poursuivre ses activités tout en essayant de limiter l'impact de cette crise sur les différentes activités de l'association.

D'après nos premières observations et analyses, cette crise et les décisions du Comité National de Sécurité belge ont une incidence sur les résultats 2020, qui pourraient aller croissante en fonction de l'évolution de la situation tant en Belgique que sur le plan international.

A l'heure actuelle, les activités de Repas Scolaires, crèches, Hospitaliers et MRS ainsi que le service traiteur est impacté soit par un arrêt ou une diminution importante de l'activité. Cette situation est jugée suffisamment préoccupante par nos instances pour qu'il ait été décidé de mettre en réserve une majeure partie du résultat 2019 pour palier à cet effet en 2020.

N°	0867322926	C 10
----	------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein.....	1001	214,4	147,7	66,7
Temps partiel.....	1002	74,9	37,5	37,4
Total en équivalents temps plein (ETP).....	1003	258,8	169,4	89,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein.....	1011	317.539	220.604	96.935
Temps partiel.....	1012	63.976	32.324	31.652
Total.....	1013	381.515	252.928	128.587
Frais de personnel				
Temps plein.....	1021	10.457.262,48	7.163.699,10	3.293.563,38
Temps partiel.....	1022	1.701.210,00	769.935,78	931.274,22
Total.....	1023	12.158.472,48	7.933.634,88	4.224.837,60
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	318.148,00	214.285,00	103.863,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP.....	1003	261,9	168,3	93,6
Nombre d'heures effectivement prestées.....	1013	383.079	248.607	134.472
Frais de personnel.....	1023	12.476.100,34	8.024.340,12	4.451.760,22
Montant des avantages accordés en sus du salaire.....	1033	325.900,00	213.638,00	112.262,00

N°	0867322926	C 10
----	------------	------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	225	60	261,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	190	34	215,2
Contrat à durée déterminée	111	32	25	43,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	3	1	3,5
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	158	31	176,5
de niveau primaire	1200	34	16	42,0
de niveau secondaire	1201	109	15	119,5
de niveau supérieur non universitaire	1202	13		13,0
de niveau universitaire	1203	2		2,0
Femmes	121	67	29	85,4
de niveau primaire	1210	10	8	13,5
de niveau secondaire	1211	42	19	55,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	13	2	14,6
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	48	8	54,2
Ouvriers	132	177	52	207,7
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,0	33,0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	2.002	51.514
Frais pour l'entreprise	152	50.454,83	301.974,22

N°	0867322926	C 10
----	------------	------

TABEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice .

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini.....
Contrat de remplacement.....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	72	81	107,1
210		1	0,8
211	69	77	101,7
212			
213	3	3	4,6

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée.....
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini.....
Contrat de remplacement.....

Par motif de fin de contrat

Pension
Chômage avec complément d'entreprise.....
Licenciement.....
Autre motif.....

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants.....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	63	91	102,0
310	10	2	11,6
311	52	86	87,8
312			
313	1	3	2,6
340	3	1	3,8
341			
342	2	3	3,5
343	58	87	94,7
350			

N°	0867322926	C 10
----	------------	------

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) ..	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	126	5851	49
Nombre d'heures de formation suivies	5842	3.780	5852	1.470
Coût net pour l'entreprise	5843	37.044,00	5853	14.406,00

N°	0867322926	C 17
----	------------	------

Administrateurs et gérants (suite de la page C 2.1)

MAMPAKA MANKAMBA, Bertin					
Rue Neerleest	20	1020	Laeken		Belgique
Administrateur [13] (06/05/2013 - 02/09/2019)					
MATERNE, Christian					
Rue Steppe	39	1090	Jette		Belgique
Administrateur [13] (18/04/2017 - 24/06/2019)					
MIROIR, Fabienne					
Avenue des Immortelles	1	1070	Anderlecht		Belgique
Administrateur [13] (23/06/2014 - 24/06/2019)					
RIES, Frederique					
Avenue Louise	478	1000	Bruxelles		Belgique
Administrateur [13] (19/02/2018 - 12/11/2019)					
TENOUTASSE, Sylvie					
Avenue de Haveskercke	28	1190	Forest		Belgique
Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)					
ULUSOY, Mustafa					
Avenue Marius Renard	27 bte A	1070	Anderlecht		Belgique
Administrateur [13] (19/02/2018 - 24/06/2019)					
WAUCQUEZ, Frederic					
Square Ambiorix	23 bte 93	1000	Bruxelles		Belgique
Administrateur [13] (06/05/2013 - 02/09/2019)					
WILLAME, Elise					
Avenue Jean Van Haelen	26	1160	Auderghem		Belgique
Administrateur [13] (12/11/2018 - 30/06/2025)					
<u>GROUPE AUDIT BELGIUM SPRL (0434720148)</u>					
Avenue du Bourgmestre E. Demunter	5 bte 10	1090	Jette		Belgique
Commissaire [61] (29/05/2017 - 17/07/2020)					
» CLAEYS, Werner, Réviseur d'entreprises					
Avenue du Bourgmestre E. Demunter	5 bte 10	1090	Jette		Belgique
BOUGMAR, Laila					
Rue du Grand Air	13	1082	Berchem-Sainte-Agathe		Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					
BUGGENHOUT, Clémentine					
Kruisberg	11	1120	Neder-Over-Heembeek		Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
DROUART, Jérémie					
Rue Joseph Kelchtermann	48	1070	Anderlecht		Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					
GUILIZ, Aziza					
Avenue de Lévis Mirepoix	3	1090	Jette		Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)					
HELLINGS, Benoît					
Rue du Houblon	47 bte 20	1000	Bruxelles		Belgique
Président du Conseil d'Administration [10] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
HOORNAERT, Chantal					
Rue Drootbeek	30 bte 10	1020	Laeken		Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					
LEMAITRE, Catherine					
Rue du Tivoli	10 bte 2.1	1020	Laeken		Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)					

N°	0867322926	C 18
----	------------	------

Administrateurs et gérants (suite de la page C 17)

LEPOIVRE, Sébastien				
Allées de Provence	20	1140	Evere	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)				
LHOEST, Sonia				
Neerleest	2	1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)				
LUAHABI, Ismail				
Rue des Secours	27	1210	Saint-Josse-ten-Noode	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)				
MAATI, Naima				
Boulevard Anspach	183	1000	Bruxelles	Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)				
ONKELINX, Laurette				Belgique
Administrateur [13] (12/11/2019 - 30/06/2025)				
OURIAGHLI, Mohamed				
Avenue de la Bugrane	118	1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (12/11/2019 - 30/06/2025)				
TAYENNE, Brigitte				
Boulevard Maurice Herbet	80	1070	Anderlecht	Belgique
Administrateur [13] (24/06/2019 - 30/06/2025)				
WAUTERS, Didier				
Rue Marie-Christine	131	1020	Laeken	Belgique
Administrateur [13] (02/09/2019 - 30/06/2025)				

Ventilation des autres droits et engagements hors bilan (suite de la page C 6.14)

Il n'y a pas eu de transaction de trésorerie pour l'acquisition de ces parts	0,00
De par leur nature, le réviseur indique que ces parts sont hors bilan	0,00

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 6.19)

de 10 ans ; quant aux armoires frigorifiques et congélateurs, ils ont une durée de vie plus proche de 7 ans.

Pour les chaudières : ce type d'investissement prévu pour le bâtiment de Haren a une durée de vie de 10 ans.

Pour les scelleuses : selon la technologie, la durée de vie estimée est de 7 ans (type Rescaset) ou 10 ans (type Mecapack)

Pour les systèmes d'étiquetage et d'impression : ce type de machine a une durée de vie estimée de 7 ans.

Comptes: 232000/232050 Type d'investissement: Outillage/subsidié Taux d'amortissement actuel: 20% Durée d'utilité actuelle (en année): 5 Taux d'amortissement proposé: 20% ou 33,3% Durée d'utilité proposée (en année): 5 ou 3

Pour les mixers/broyeurs: les mixers professionnels à haute puissance utilisés avec les douches peuvent tenir 5 ans mais les mixers de type 'portatif' ont une durée de vie qui se rapproche davantage de 3 ans.

Pour les balances : selon leur utilisation et type, elles pourront avoir une durée de vie de 3 à 5 ans.

N°	0867322926	C 19
----	------------	------

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 18)

Pour les tranchesuses : la durée de vie estimée est de 5 ans quel que soit le type (manuel, semi manuel, automatique).

Pour les nettoyeurs vapeur : ils ont une durée de vie estimée à 5 ans.

Il est à noter que les règles d'évaluation actuelles prévoient que pour les biens d'une valeur individuelle de moins de 250€ HTVA il y a une prise en charges complète immédiate.

Parallèlement, dans le cadre de la participation à l'unité TVA, le précédent réviseur d'entreprise nous avait recommandé de prendre immédiatement en charge les biens d'une valeur individuelle de max. 1.000€ HTVA. Dans la pratique, il s'agit d'achat de matériels de type téléphonie mobile, matériel informatique (achat d'écrans, claviers, tours pour PC fixes, de PC portables, matériel de projection), électroménager (machine à café, mixer, etc.), matériel lié à la production (étiquetteuse par ex) ou au transport (bacs sur roue, chariot à échelle), pièces de rechange pour matériel acquis (ex pour les installations en liaison froide dans les écoles).

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge .

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode Fifo,

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient

4. Passif

Dettes:

Le passif comporte des dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt faible.

5. Autres

Lors de la clôture des comptes 2017, notre réviseur (Groupe Audit Belgium) nous a signalé ne pas approuver, les provisions constituées depuis plusieurs années (sous le contrôle des réviseurs successifs précédents) en vue d'aménagements futurs, nécessaires pour assurer les services de l'Association, qui ne peuvent plus être considérées comme telles. Il s'agissait d'une démarche en "bon père de famille" afin de ne pas impacter les années futures.

De par la nature des montants provisionnés, nos réviseurs ont recommandé que ces provisions soient réaffectées en réserves, avec l'approbation du Conseil d'Administration. Cette réaffectation de compte à compte au Bilan ne peut se faire que par une écriture comptable qui passe par les comptes de résultats, ce qui dès lors augmente le bénéfice de l'exercice. (Approbation du CA du 16/04/2018). Il en ira dès lors ainsi pour la gestion future des réserves.

N°	0867322926	C 20
----	------------	------

Règles d'évaluation - Texte (suite de la page C 19)

6. Les activités des repas scolaires

La législation prévoit qu'une créance ou une dette vis-à-vis d'une personne physique ouverte depuis plus de 10 ans doit être considérée comme irrécouvrable et donc être prise en charge ou en produit. Le Conseil d'Administration prend la décision pour la facturation des repas scolaires, à destination des parents, compte tenu de la nature de l'activité, de réduire ce délai à 5 ans. Toutefois, cette mesure n'empêchera pas les Cuisines Bruxelloises de poursuivre ses démarches de recouvrement de la créance prise en charge.

La mise en application de cette règle commence pour les comptes 2018 (Approbation du CA du 20/05/2019)

IV. Rapport Commissaire aux comptes



« LES CUISINES BRUXELLOISES » ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC

**Rapport du commissaire pour
l'exercice clos le 31 décembre 2019
adressé à l'assemblée générale**

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE « LES CUISINES BRUXELLOISES » ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de « LES CUISINES BRUXELLOISES » ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC (l'association), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 mai 2017, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de « LES CUISINES BRUXELLOISES » ASSOCIATION DE DROIT PUBLIC durant 3 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'association, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 18.758.659,16 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat positif de l'exercice de 1.500.407,99 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 et au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation – Crise du COVID-19

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C 6.20 des comptes annuels, qui fait état des effets potentiels des événements survenus dès le mois de février 2020 suite à la crise sanitaire du COVID 19, sur l'organisation et l'impact financier sur l'association.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des Sociétés et des associations, et des statuts de l'association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'association au cours de notre mandat.



Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés ou, à partir du 1^{er} janvier 2020, du Code des Sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'AG est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Jette, 14 juillet 2020

« GROUPE AUDIT BELGIUM » SRL

Commissaire



Représenté par Werner CLAEYS

Réviseur d'entreprises